

Union de Factoring



Société Anonyme au capital de 15 000 000 dinars
divisé en 3 000 000 actions de nominal 5 dinars

Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1004 Tunis

Registre du Commerce : B134582000

Tél : 71 234 000 – Fax : 71 233 300

Union de Factoring est notée BB (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 16/10/2012

Document de référence « UNIFACTOR 2013 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le.....14 AOUT 2013.....sous le n° 13 - 005 / donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

M. Fethi BELLALI, Directeur Risques & Finances

Tél : 71 234 000 – Fax: 71 233 300

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence



BNA Capitaux

Complexe Le Banquier Avenue Tahar HADDAD 1053 Les Berges du lac

Tél : (+216) 71 139 500 Fax : (+216) 71 656 299

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de l'Union de Factoring – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082– Mahragène; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse –Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053– Tunis et sur les sites Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'Union de Factoring : www.unifactor.com.tn



Août 2013

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	5
CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	8
1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	8
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	8
1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES :	8
1.4. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	11
1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION.....	12
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	13
2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'UNION DE FACTORING.....	13
2.1.1. Dénomination	13
2.1.2. Forme juridique et législation particulière	13
2.1.3. Date de constitution et durée.....	13
2.1.4. Objet social (Article 5 des statuts)	13
2.1.5. Registre du commerce	13
2.1.6. Exercice social	13
2.1.7. Clauses statutaires particulières	14
2.1.8. Capital social	18
2.1.9. Nationalité	18
2.1.10. Régime fiscal	18
2.1.11. Matricule fiscal.....	18
2.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société	18
2.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	18
2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE	19
2.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	19
2.4. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/12/2012	19
2.4.1. Structure du capital au 31/12/2012.....	19
2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/12/2012	20
2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2012	20
2.4.4. Nombre d'actionnaires au 31/12/2012	21
2.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE ATB AU 31/12/2012.....	21
2.5.1. Présentation générale du groupe ATB	21
2.5.1.1. PRESENTATION DES SOCIETES DU GROUPE ATB.....	21
2.5.1.2. SCHEMA FINANCIER DU GROUPE AU 31/12/2012	24
2.5.1.3. ETAT DES PARTICIPATIONS ENTRE LES SOCIETES DU GROUPE ATB ARRETE AU 31/12/2012.....	25
2.5.1.4. CHIFFRES CLES DES SOCIETES DU GROUPE AU 31/12/2012	26
2.5.1.5. ENGAGEMENTS FINANCIERS DES SOCIETES DU GROUPE ATB AU 31/12/2012.....	27
2.5.1.6. POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER-SOCIETE DU GROUPE	28
2.5.2. Relations de l'Union de Factoring avec les sociétés du groupe ATB au 31/12/2012.....	28
2.5.3. Relations commerciales entre Union de Factoring et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2012	29
2.6. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2012 (AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE)	31
2.6.1. Informations sur les engagements	31
2.6.2. Transferts de ressources.....	31
2.6.3. Relations commerciales	31
2.6.4. Fonds gérés.....	32
2.7. DIVIDENDES.....	32
2.8. MARCHE DES TITRES.....	32
2.9. NOTATION DE LA SOCIETE	32
CHAPITRE 3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION	41

3.1.	PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE ET DE SON SECTEUR	41
3.2.	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 31/12/2012	42
3.2.1.	SITUATION D'UNION DE FACTORING PAR RAPPORT AU SECTEUR AU 31 DECEMBRE COMPARES	42
3.2.2.	ACTIVITE D'UNION DE FACTORING AU 31 DECEMBRE COMPARES	43
3.2.3.	LES ENGAGEMENTS	44
3.2.4.	LES ENCOURS DE FINANCEMENT	45
3.2.5.	LE FINANCEMENT ET LE DECAISSEMENT	45
3.2.6.	LE PORTEFEUILLE	46
3.2.7.	LES PRODUITS	48
3.2.8.	LES CHARGES	48
3.2.9.	LE RESULTAT	49
3.2.10.	INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS	49
3.3.	LES FACTEURS DE RISQUE ET LA NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE.....	49
3.4.	DEPENDANCE DE L'EMETTEUR	49
3.5.	LITIGE OU ARBITRAGE EN COURS OU PASSE.....	51
3.6.	ORGANISATION DE LA SOCIETE.....	52
3.6.1.	GOUVERNANCE ET CONTROLE INTERNE	52
3.6.2.	SYSTEME D'INFORMATION	54
3.7.	POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF DE LA SOCIETE.....	55
3.8.	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT.....	55
CHAPITRE 4 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT		56
4.1.	PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2012.....	56
4.1.1.	Immobilisations corporelles et incorporelles.....	56
4.1.2.	Immobilisations financières	56
4.2.	ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE	57
4.2.1.	Bilans comparés au 31 décembre	57
4.2.2.	Etats de résultat comparés au 31 décembre	59
4.2.3.	Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre	60
4.2.4.	Tableau des engagements hors bilan	60
4.2.5.	Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2012	61
4.2.6.	Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2012	73
4.2.7.	Rapports général et spécial du commissaire aux comptes	74
4.2.8.	Les engagements financiers au 31/12/2012.....	78
4.3.	ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR UNION DE FACTORING AU 31/12/2012.....	79
4.3.1.	Encours des emprunts obligataires émis par Union de Factoring au 31/12/2012	79
4.3.2.	Les crédits à moyen terme.....	79
4.3.3.	Les crédits à court terme	79
4.4.	STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS PAR CATEGORIE A L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « UNIFACTOR 2010 »	80
4.5.	SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES AU 31 DECEMBRE.....	80
4.6.	TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES.....	81
4.7.	AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES.....	82
4.8.	EVOLUTION DES PRODUITS NETS D'AFFACTURAGE ET DES RESULTATS D'EXPLOITATION	82
4.9.	EVOLUTION DES BENEFICES NETS.....	82
4.10.	EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	83
4.11.	INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS	83
4.12.	RATIOS	84
CHAPITRE 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES.....		85
5.1.	CONSEIL D'ADMINISTRATION	85
5.1.1.	Membres des organes d'administration.....	85
5.1.2.	Fonction des membres et des organes d'administration et de direction dans la société	85
5.1.3.	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années.....	86
5.1.4.	Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés	86
5.1.5.	Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent	86
5.2.	INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2012.....	86

5.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction	86
5.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction	87
5.3. CONTROLE	87
5.4. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL ET/OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL	87

CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....89

6.1. EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS	89
6.1.1. Evolution récente.....	89
6.1.2. Orientations	89
6.2. PERSPECTIVES D'AVENIR.....	90
6.2.1. Hypothèses de prévisions retenues.....	90
6.2.2. Projections financières.....	94
Les encours des emprunts obligataires se présentent comme suit :	95
6.3. ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS 2013-2017	100
6.3.1. Bilans prévisionnels.....	100
6.3.2. Etats de résultats prévisionnels	101
6.3.3. Etats de flux de trésorerie prévisionnels	102
6.3.4. Cash Flow Prévisionnels	103
6.3.5. Indicateurs de gestion et indicateurs propres aux sociétés de factoring	103
6.3.6. Ratios prévisionnels	104
6.4. AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PREVISIONNELLE	105

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

Créée en avril 2000 par trois banques de la place à savoir la BNA, l'ATB et Amen Banque, la société Union de Factoring est un établissement de crédit régi par la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit. Elle exerce l'activité d'affacturage qui est définie comme étant une opération financière par laquelle et dans le cadre d'une convention, un organisme spécialisé acquiert les créances d'une entreprise et en assure la gestion, le financement et la garantie.

Etant donné que la technique du Factoring¹ consiste en un transfert de créances commerciales de leur titulaire à un factor, l'activité d'Union de Factoring a pour objet de:

1- Garantir Les risques clients² de ses adhérents³ par la mise en place d'une politique de risques clients adéquate qui consiste en :

- La surveillance régulière de la solvabilité des tirés.
- La garantie d'encours de crédit.
- Le règlement des impayés dans le cadre de l'encours garanti.

2- Financer les créances commerciales à court terme pour tout ou une partie des créances de ses adhérents, en fonction de leurs besoins, en se substituant à leurs clients moyennant des commissions et des frais financiers qui constituent ses produits.

3- Tenir la gestion du compte client de ses adhérents : L'encaissement des créances, le suivi des règlements et le respect de leurs délais et bien évidemment le recouvrement des impayés.

Mis à part ces trois services, Union de Factoring pratique tous types d'opérations liées ou dérivées du factoring.

Initialement son capital social était de 6 000 000D divisé en 1 200 000 actions de nominal de 5D.

Il a été augmenté successivement de 4 000 000D par émission de 800 000 actions de nominal de 5D suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 2 novembre 2006 et de 5 000 000D par émission de 1 000 000 actions de nominal de 5D suite à la décision de l'AGE tenue le 12 mars 2010. Ainsi son capital actuel s'élève 15 000 000D divisé en 3 000 000 actions de nominal de 5D.

Le secteur de factoring en Tunisie est composé de deux sociétés, à savoir Union de Factoring et Tunisie Factoring. L'activité de Factoring est exercée, également, par un département de Factoring au sein de la société Attijari Leasing.

La part de marché en termes de volume des factures achetées détenue par Union de Factoring est passée de 36,7%⁴ en 2010, à 35,9%⁴ en 2011 et 37%⁵ en 2012.

Soucieuse de répondre au mieux aux attentes de sa clientèle actuelle, Union de Factoring dispose, outre son siège social à Tunis, d'une agence à Sfax et une agence à Sousse.

En outre et afin de développer son activité à l'échelle internationale, Union de Factoring a adhéré depuis 2001 à la chaîne « FCI » (Factor Chain International) dont le siège est à Amsterdam. Le choix d'adhérer à cette chaîne était fondé sur la bonne réputation et le sérieux des membres de cette institution et surtout sa représentativité dans le monde entier (160 Sociétés d'affacturage de 55 pays sont des adhérents de la FCI).

Les chiffres réalisés en 2010, 2011 et 2012 se résument dans le tableau suivant :

¹ Factoring ou Affacturage : Technique de gestion financière par laquelle une société financière (le Factor) gère, dans le cadre d'un contrat, le poste clients d'une entreprise en achetant ses factures, en recouvrant ses créances et en garantissant les créances sur ses débiteurs (Tirés). Cette technique permet aux entreprises d'améliorer leur trésorerie et de réduire leurs frais de gestion des comptes clients. Ce service est rémunéré par une commission sur le montant des factures

C'est l'ensemble des 3 services proposés par un « factor » aux entreprises, permettant d'externaliser la gestion de leur poste Clients : Financement, gestion des factures avec leur recouvrement et garantie contre l'insolvabilité du tiré.

² Client : Client de l'entreprise (l'Adhèrent) ayant conclu un contrat d'affacturage.

Le débiteur ou tiré est l'entreprise cliente qui doit de l'argent à son fournisseur (Adhèrent). Le débiteur peut obtenir de son fournisseur des délais de paiement de 30 jours, 60 jours, 90 jours ou plus.

³ C'est pendant cette période que le débiteur peut représenter un risque pour le fournisseur.

⁴ Adhèrent : Entreprise ayant conclu un contrat d'affacturage avec une Société d'Affacturage.

⁵ Source : BCT

⁵ Source : UNIFACTOR

(mD)	2010	2011	2012
Volume des factures achetées	201 560	193 315	249 966
Produit net d'affacturage	4 971	4 646	6 038
Résultat net de l'exercice	1 908	2 269	2 166
Ratio des créances classées	18,6%	18,8%	16,5%
Ratio de couverture	83,3%	84,4%	84,0%

Les différentes politiques adoptées par Union de Factoring lui ont permis de réaliser une croissance annuelle moyenne du volume des factures achetées de 11,36% pour la période 2011 – 2012.

Après deux exercices déficitaires (2007 et 2008) dus aux efforts de provisionnement et d'assainissement de son portefeuille, la société Union de factoring a renoué avec les résultats positifs en enregistrant un résultat de 1 365mD à fin 2009, et depuis la société n'a cessé de réaliser des bénéfices. En 2012, le bénéfice net s'établit à 2 166mD.

Union de Factoring se finance principalement par des lignes de crédit à court terme « revolving » octroyées par les trois banques partenaires (BNA - ATB - AB). Dans un souci de diversifier ses ressources et pour améliorer son ratio de liquidité, elle a décidé la levée de capitaux sur le marché financier à travers le lancement d'emprunts obligataires. Au total, la société a lancé 4 emprunts depuis 2005 pour un montant total de 50MD. L'encours des emprunts obligataires au 31/12/2012 s'élève à 10MD.

Par ailleurs, Union de Factoring relève du périmètre de consolidation de l'ATB. En effet, au 31/12/2012, l'ATB détient 6,97% du capital d'Union de Factoring. L'ATL dont l'ATB est actionnaire à hauteur de 33,4% détient 11,33% de ce capital et l'ATI dont l'ATB est actionnaire à hauteur de 30,11% détient 3,95% du capital d'Union de Factoring.

Union de Factoring a conclu le 14/03/2005 un contrat avec Fitch North Africa pour la notation de la société et de ses émissions.

Fitch Ratings a attribué, en date du 16/10/2012 à Union de Factoring, sur l'échelle nationale, les notes suivantes :

- Note long terme : BB (tun)
- Note court terme : B (tun)
- Perspective de la note long terme : Stable

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à Union de Factoring reflètent une qualité d'actifs faible, bien qu'en amélioration, ainsi qu'une liquidité serrée. Cependant, les notes intègrent également le soutien que pourraient apporter les actionnaires bancaires d'Unifactor à la liquidité de la société en cas de besoin, et l'amélioration de ses ratios de solvabilité et de sa rentabilité.

La qualité des actifs d'Unifactor reste faible. Fitch estime que la gestion des risques d'Unifactor reste peu sophistiquée et que sa qualité d'actifs demeure fragile compte tenu de la forte (bien qu'en réduction) concentration de risques dans son portefeuille de prêts. Les 20 plus gros encours nets représentaient environ 174% des fonds propres à fin juin 2012. Toutefois, le renforcement progressif du contrôle des risques de crédit depuis 2010 a permis d'améliorer le recouvrement de créances et de faire baisser le volume de créances douteuses à fin 2011. A cette date, ces dernières représentaient 13% du total des prêts bruts et étaient entièrement provisionnées (compte tenu des provisions collectives). Fitch ne s'attend pas à une amélioration notable du ratio de créances douteuses à fin 2012 compte tenu de la conjoncture économique toujours difficile en Tunisie.

Fitch considère que la liquidité d'Unifactor est tendue, bien que le risque de liquidité soit atténué par le soutien possible de ses actionnaires bancaires. Ceux-ci fournissent à Unifactor environ 50% de son financement à fin 2011. Un soutien supplémentaire est apporté par l'intermédiaire des souscriptions par les actionnaires bancaires aux obligations émises par Unifactor et par leur participation aux augmentations de capital de la société. Fitch juge favorablement le renforcement continu de la capitalisation d'Unifactor.

L'augmentation de capital de 5 Mio TND prévue au second semestre 2012 permettra un relèvement du ratio Tier 1 au-delà de 24%, niveau que Fitch juge seulement adéquat compte tenu de la forte concentration du portefeuille de prêts d'Unifactor.

L'actionnariat d'Unifactor est fragmenté et Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien des actionnaires serait possible mais non certain. A fin juin 2012, le capital d'Unifactor était principalement détenu, directement et indirectement, par trois banques locales : Arab Tunisian Bank (ATB, notée 'BBB'/négative), 22,2% du capital, Banque Nationale Agricole (12,5%), Amen Bank (9,2%) ainsi que le groupe des Assurances La Carte (10,9%).



Chapitre 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsable du document de référence

M. Imededdine CHERIF
Président Directeur Général de Union de Factoring

1.2. Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Union de Factoring
Le Président Directeur Général
M. Imededdine CHERIF



1.3. Responsables du contrôle des comptes :

Etats financiers 2010, 2011 et 2012 :

- Cabinet M.S Louzir, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR
Adresse : Immeuble SOLARIS, Rue du Lac d'Annecy 1053 Les Berges du lac
- FMBZ – KPMG Tunisie, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI
Adresse : Les jardins du lac BP n°317, publiposte Rue lac Ichkel 1053 Les Berges du lac

Opinion des co-commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2010

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2010 ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet M.S.Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu, représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et par la société F.M.B.Z - KPMG TUNISIE, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société Union de Factoring au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation :

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous signalons que des événements postérieurs relatifs à des relations de Union de Factoring avec la société BIENVU font l'objet d'une note explicative dans les états financiers de la société.

Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion sur la gestion de l'exercice avec les états financiers.

Par ailleurs, nous avons effectué les vérifications prévues par l'article 266 du code des sociétés commerciales et nous attirons votre attention sur le contenu de notre rapport sur l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Dans ce rapport, nous avons formulé des observations sur le système d'information en place et avons recommandé l'adaptation des logiciels informatiques utilisés aux spécificités de l'Union de Factoring et plus particulièrement à son statut juridique.

Le rapport remis à votre direction présente des défaillances. L'élargissement de nos échantillons de travail suite à ces défaillances nous a permis de proposer des corrections qui ont été prises en considération lors de l'établissement des états financiers définitifs.

Finalement, nous avons constaté que le risque encouru sur la société BIENVU est de 39,86% des fonds propres nets d'Union de Factoring dépassant ainsi la limite prévue par l'article 2 de la circulaire n°91-24 de la BCT ».

Opinion des co-commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2011

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2011 ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet M.S.Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu, représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et par la société F.M.B.Z - KPMG TUNISIE, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

«

Justification de l'opinion avec réserves

Les comptes bancaires font apparaître des suspens à la fois débiteurs et créditeurs et des écarts non justifiés. La société a engagé un travail d'analyse et de justification qui n'est pas encore clôturé. Nos procédures ne nous ont pas permis de conclure, au stade actuel d'avancement des travaux d'apurement, que les provisions constituées suffisent pour couvrir les risques de perte liés à ces suspens.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve des incidences du point évoqué au paragraphe « Justifications de l'opinion avec réserves », les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société Union de Factoring au 31 décembre 2011, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons l'attention :

- Que la société fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2008, 2009 et 2010. A cette date, aucune notification n'a été communiquée à la société. De ce fait, l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question ;
- Sur la note 1.2 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques. En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connu le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n°2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n°2012-08 du 2 mars 2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des dites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

Cette méthode a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 100KDT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

- Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2011 ;
- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers un rapport présentant les défaillances du système de contrôle interne a été remis à ce titre à la direction ;
- Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 ».

Opinion des co-commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2012

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2012 ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet M.S.Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu, représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et par la société F.M.B.Z - KPMG TUNISIE, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société Union de Factoring au 31 Décembre 2012, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

- Nous n'avons pas d'observations à formuler quant à la sincérité et la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2012 ;
- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers un rapport présentant les défaillances du système de contrôle interne a été remis à ce titre à la direction. »

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte.

Cabinet M.S. Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

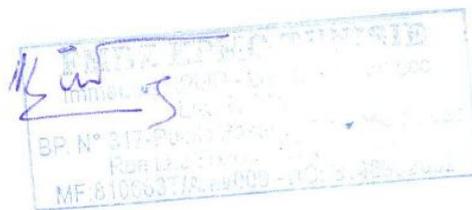
Monsieur Mohamed LOUZIR

KPMG

F.M.B.Z - KPMG

TUNISIE

Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



1.4. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence. »



Le Directeur Général

M. Kamel GUESMI



1.5. Responsable de l'information

M. Fethi BELLALI

Directeur Risques & Finances

Tél : 71 234 000 – Fax : 71 233 300



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant l'Union de Factoring

2.1.1. Dénomination

Dénomination sociale : Société Union de Factoring « UNIFACTOR »
Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1004 Tunis
Téléphone : (71) 234 000
Fax : (71) 233 300
E-mail : contact@unifactor.com.tn
Site web : www.unifactor.com.tn

2.1.2. Forme juridique et législation particulière

Forme juridique: Société Anonyme

Législation particulière applicable: La société est régie par les textes législatifs et réglementaires en vigueur et notamment la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée par la loi n°2006-19 du 2 Mai 2006.

2.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution : 27/04/2000
Durée : 99 ans

2.1.4. Objet social (Article 5 des statuts)

La société a essentiellement pour objet la création et l'exploitation d'un établissement financier pratiquant les opérations de factoring et les produits et opérations connexes et/ou dérivés du factoring en particulier l'exécution, soit directement, soit à titre de mandataire de toutes opérations administratives et financières tant en Tunisie que sur l'Etranger consécutives aux ventes effectuées par ses adhérents à leurs clients et notamment :

- L'encaissement ou le recouvrement des créances de ses adhérents ;
- L'octroi sous quelque forme que ce soit, d'avances ou de garanties de bonne fin sur les créances en question, ainsi que la tenue des comptes nécessaires pour effectuer ces opérations, le tout directement ou indirectement pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement ; en totalité, ou en partie à l'objet ci-dessus spécifié ou à tous objets similaires, connexes ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

2.1.5. Registre du commerce

N° du Registre de Commerce: B134582000

2.1.6. Exercice social

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre

2.1.7. Clauses statutaires particulières

Fixation - Affectation et répartition des bénéfices (Article 42 des statuts) :

1. Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :
 - Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social ;
 - La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.

Toute résolution prise en violation des dispositions du présent article est réputée nulle.

2. Quant au solde, il est laissé à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur la proposition du Conseil d'Administration, statuera sur sa répartition en respectant les dispositions de l'article 288 du Code des Sociétés Commerciales.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives. En ce cas, la décision doit indiquer expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Les fonds de réserves, de prévoyance et d'amortissement, ainsi que les primes d'émission et d'apport, pourront, quelle que soit leur affectation initiale, recevoir, toute autre affectation et d'être employés notamment à doter la réserve légale, ou être utilisés à l'amortissement et au rachat des actions, ou encore être répartis entre les actionnaires : le tout en vertu d'une décision d'une Assemblée Générale Ordinaire.

Aucune distribution de dividendes ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres de la société, sont ou deviendraient à la suite de la distribution des bénéfices inférieurs au montant du capital, majoré des réserves dont la loi interdit la distribution.

Assemblées générales :

Nature des Assemblées (Article 28 des statuts)

1. L'Assemblée Générale, régulièrement convoquée et constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires ;
2. Elle se compose de tous les propriétaires d'actions libérées des versements exigibles, quelque soit le nombre de leurs actions ;
3. Les délibérations de l'Assemblée régulièrement prises, obligent tous les actionnaires même les absents ou incapables.

Convocation des Assemblées (Article 29 des statuts)

1. Les actionnaires sont réunis, chaque année, en Assemblée Générale Ordinaire, par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, au jour, heure et lieu indiqués par l'avis de convocation ;
2. Les Assemblées Générales peuvent être convoquées Extraordinairement soit par le Conseil d'Administration, soit par les Commissaires aux Comptes, soit par un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence. D'autre part, le Conseil est tenu de convoquer l'Assemblée Générale lorsque la demande lui est adressée par un ou plusieurs actionnaires représentant Cinq pour Cent au moins du capital social si la Société ne fait pas appel public l'épargne ou Trois pour cent du capital social lorsqu'elle fait appel public à l'épargne ;
3. Les Assemblées Générales réunies sur première convocation ne peuvent se tenir, quelque soit la nature, avant le Quinzième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation. Il en est de même pour les Assemblées Générales Ordinaires réunies extraordinairement ou pour les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur deuxième convocation.

Les convocations à diverses Assemblées sont faites au moyen d'un avis publié au "Journal Officiel de la République Tunisienne", et dans deux quotidiens dont l'un en langue Arabe.

4. Les Assemblées Générales Extraordinaires réunies sur deuxième ou troisième convocation ne peuvent se tenir et être convoquées que dans les délais et dans les formes prescrits par la loi ;
5. Les actionnaires qui en font la demande, peuvent être convoqués à leurs frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée, au dernier domicile qu'ils auront fait connaître ;
6. Les avis et lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

Droit de siéger à une Assemblée Générale (Article 30 des statuts)

1. Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter ;
2. Toutefois, l'Etat Tunisien et les Collectivités Publiques, s'ils sont actionnaires, sont valablement représentés par leurs représentants légaux; les sociétés sont valablement représentées soit par l'un de leurs gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par toute personne munie d'un mandat spécial ; les mineurs interdits par leur tuteur, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du Conseil ou le tuteur soit personnellement actionnaire ;
3. Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires ;
4. La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont sous toutes réserves de ce qui est dit à l'article 31.

Conditions à remplir pour siéger ou se faire représenter (Article 31 des statuts)

1. Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion ;
2. Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège, trois jours avant la réunion ;
3. Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

Règlement des Assemblées Générales (Article 32 des statuts)

1. L'Assemblée Générale est présidée par le Président ou, en son absence par un Administrateur spécialement désigné à cet effet par le Conseil d'Administration ;
2. Au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (Commissaire aux Comptes, liquidateurs), c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'Assemblée ;
3. Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires qui représentent tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions, et sur leur refus, par ceux qui viennent après eux jusqu'à acceptation ;
4. Les actionnaires présents désignent le Secrétaire qui peut être choisi en dehors de l'Assemblée;
5. Il est tenu une feuille de présence, laquelle contient les noms et domicile des actionnaires, présents ou représentés et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est signée par les actionnaires et certifiée par le bureau, elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

Ordre du jour (Article 33 des statuts)

1. L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée ;

2. Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil ou de la personne ayant effectué la convocation et celles du ressort de l'Assemblée Générale, qui ont été communiquées au Conseil, 10 Jours au moins avant la convocation, au moyen de demandes revêtues de la signature des membres de l'Assemblée représentant au minimum Cinq pour cent du capital social ;
3. Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée si elle ne figure pas à son ordre du jour ;
4. L'ordre du jour ne peut être modifié sur deuxième convocation.

Vote – Nombre de voix (Article 34 des statuts)

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire, a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

Les votes ont lieu soit à mainlevée, soit nominatif. Le scrutin est secret lorsqu'il est réclamé par les actionnaires représentant au moins le tiers du capital social selon les indications de la feuille de présence.

Procès verbal de l'Assemblée Générale (Article 35 des statuts)

1. Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau. Le refus de l'un d'eux doit être mentionné ;
2. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs, sont signés soit par le Président Directeur Général, soit par l'Administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président, soit par deux administrateurs quelconques ;
3. Après dissolution de la société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par un des liquidateurs, le cas échéant, par le liquidateur unique.

Assemblée Générale Ordinaire – Composition – Quorum - Majorité (Article 36 des statuts)

1. Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires ;
2. Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers au moins du capital social souscrit après déduction, s'il y a lieu, de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires ou statutaires ;
3. Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée à nouveau selon les formes prescrites à l'article 29 ci-dessus.

Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valablement prises quelle que soit la portion du capital souscrite représentée, mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion ;

4. Les délibérations de l'Assemblée Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées.

Compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire (Article 37 des statuts)

1. L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales, elle entend le rapport du ou des Commissaires sur le mandat qui leur a été conféré ainsi que leurs rapports spéciaux prescrits par les lois en vigueur ;
2. Elle statue souverainement sur toutes les questions intéressant la vie de la société qui ne sont pas de la compétence d'une Assemblée Extraordinaire ;
3. Elle discute, approuve, redresse ou rejette les états financiers, la délibération contenant approbation des états financiers est nulle si elle n'est pas précédée de la lecture du rapport du ou des Commissaires aux Comptes ;
4. Elle fixe les dividendes à répartir sur proposition du Conseil d'Administration ;

5. Elle nomme, remplace, révoque ou réélit les Administrateurs ou les Commissaires et ratifie, s'il y a lieu des nominations provisoires d'Administrateurs faites par le Conseil ;
6. Elle détermine l'allocation du Conseil d'Administration au titre de jetons de présence ;
7. Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution de fonds de réserve et de prévoyance et décide de tous reports à nouveau des bénéfices d'une année sur l'année suivante ;
8. Elle confère au Conseil les autorisations nécessaires pour tous les actes et opérations pouvant excéder les pouvoirs résultant des présents statuts ;
9. Elle approuve les modifications des statuts effectuées conformément au paragraphe 4 de l'article 291 du code des sociétés commerciales.

Assemblée Générale Extraordinaire – Composition – Quorum - Majorité (Article 38 des statuts)

1. L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires, quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles ;
2. Ces Assemblées Générales Extraordinaires ou encore celles constitutives ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social souscrit.
 - Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée peut être convoquée à nouveau et délibère valablement si elle est composée d'actionnaires représentant le tiers au moins du capital social souscrit ;
 - A défaut, il peut être procédé à une troisième convocation dans les conditions prévues à l'article 291 du Code des Sociétés Commerciales et l'Assemblée délibère valablement conformément aux dispositions dudit article.

Dans toutes les Assemblées Générales, le quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires et notamment, lorsqu'il s'agit d'Assemblées à caractère constitutif, des actions appartenant à des personnes qui ont fait l'apport ou stipulé des avantages particuliers soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

3. Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire (Article 39 des statuts)

1. L'Assemblée Générale Extraordinaire peut apporter aux statuts toutes modifications quelles qu'elles soient, à condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires et de ne pas changer la nationalité de la société ;
2. Elle peut décider, notamment, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :
 - L'augmentation ou la réduction du capital social
 - Sa division en actions d'un taux autre que celui de cinq dinars
 - La prorogation ou la réduction de durée de la société
 - Sa dissolution anticipée, sa fusion avec une ou plusieurs sociétés, constituées ou à constituer.
3. Toutefois, par dérogation aux dispositions ci-dessus, en cas d'augmentation de capital en numéraire, les modifications nécessaires aux clauses des statuts relatives au montant du capital social et au nombre des actions qui les représentent, dans la mesure où ces modifications correspondent matériellement au résultat effectif de l'opération, sont apportées par le Conseil d'Administration et résultent d'une mention dans la déclaration de souscription et de versement et, s'il y a lieu, dans le procès-verbal de la dernière Assemblée de vérification des apports en nature ou des avantages particuliers.

Transmission des titres

Forme des actions (Article 9 des statuts)

Les actions sont émises par la société uniquement sous la forme nominative. Elles sont inscrites en comptes par la société conformément à la Loi.

En tout état de cause, les actions seront matérialisées du seul fait de leur inscription en comptes au nom de leur propriétaire avec indication de leur nom et éventuellement du nom et du domicile de leur usufruitier. Il peut être délivré à chaque actionnaire une attestation comportant le nombre d'actions qu'il détient.

Tout propriétaire d'actions peut consulter les comptes ci-dessus indiqués.

Propriété des actions (Article 10 des statuts)

1. La propriété des actions résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur les registres spéciaux tenus à cet effet au siège social.
2. La mutation des actions est libre et s'opère sur les registres de la société exclusivement sur la base des attestations d'enregistrement délivrées par la Bourse des Valeurs mobilières.
3. La société n'est pas responsable de la validité du transfert. Elle ne reconnaît d'autres transferts d'actions que ceux inscrits sur ses registres.
4. Il n'y a lieu, de la part de la société, à aucune garantie de l'identité ou de la capacité des parties.

2.1.8. Capital social

15 000 000 dinars, divisé en 3 000 000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées.

2.1.9. Nationalité

Tunisienne

2.1.10. Régime fiscal

Droit commun

2.1.11. Matricule fiscal

510246K/A/M 000

2.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège de la société : La société est sise à Ennour Building – Centre Urbain Nord 1004 –Tunis.

2.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

M.Fethi BELLALLI, Directeur Risques & Finances
Tél : 71 234 000 Fax : 71 233 300

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital social : 15 000 000 dinars
Nombre d'actions : 3 000 000 actions
Nominal : 5 dinars
Forme des actions : Nominative
Libération : intégrale
Catégorie : actions ordinaires
Jouissance : 1^{er} janvier 2013

2.3. Evolution du capital social

Décision	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Nominal
		Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions	
AGC du 27/04/2000	Constitution	6 000 000	1 200 000	6 000 000	1 200 000	5
AGE du 02/11/2006	Augmentation de capital en numéraire	4 000 000	800 000	10 000 000	2 000 000	5
AGE du 12/03/2010	Augmentation de capital en numéraire	5 000 000	1 000 000	15 000 000	3 000 000	5

2.4. Répartition du capital et des droits de vote au 31/12/2012

2.4.1. Structure du capital au 31/12/2012

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Actionnaires tunisiens	29	3 000 000	15 000 000	100,0%
<i>Personnes morales</i>	20	2 477 076	12 385 380	82,6%
Ayant 3% et plus	11	2 147 246	10 736 230	71,6%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	6	298 630	1 493 150	10,0%
Public ayant au maximum 0,5%	3	31 200	156 000	1,0%
<i>Personnes physiques</i>	9	522 924	2 614 620	17,4%
Ayant 3% et plus	4	466 892	2 334 460	15,6%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	2	56 000	280 000	1,9%
Public ayant au maximum 0,5%	3	32	160	0,0%
Actionnaires étrangers	0	0	0	0,0%
<i>Personnes morales</i>	0	0	0	0,0%
Ayant 3% et plus			0	0,0%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%			0	0,0%
Public ayant au maximum 0,5%			0	0,0%
<i>Personnes physiques</i>	0	0	0	0%
Ayant 3% et plus			0	0,0%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%			0	0,0%
Public ayant au maximum 0,5%			0	0,0%
TOTAUX	29	3 000 000	15 000 000	100,0%

2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/12/2012

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Banque Nationale Agricole "BNA"	375 000	1 875 000	12,5%
Arab Tunisian Lease "ATL"	340 000	1 700 000	11,3%
Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne "CARTE"	229 330	1 146 650	7,6%
Amen Bank	277 338	1 386 690	9,2%
Arab Tunisian Bank	209 243	1 046 215	7,0%
M. Mohamed Sadok DRISS	172 357	861 785	5,7%
SPDIT SICAF	150 000	750 000	5,0%
CURAT SA	148 001	740 005	4,9%
ATI	118 335	591 675	3,9%
COTIF SICAR	100 000	500 000	3,3%
SEFINA SICAF	100 000	500 000	3,3%
Société ASIRAQ	99 999	499 995	3,3%
M. Taieb BAYAHI	98 179	490 895	3,3%
M. Tahar BAYAHI	98 178	490 890	3,3%
M. Yahia BAYAHI	98 178	490 890	3,3%
TOTAL	2 614 138	13 070 690	87,1%

2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2012

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
<u>Président</u>			
M. Imeddine cherif	6	30	0,0%
<u>Administrateurs</u>			
Banque Nationale Agricole "BNA"	375 000	1 875 000	12,5%
Arab Tunisian Lease "ATL"	340 000	1 700 000	11,3%
Amen Bank	277 338	1 386 690	9,2%
CARTE	229 330	1 146 650	7,6%
Arab Tunisian Bank "ATB"	209 243	1 046 215	7,0%
Société ASIRAQ	99 999	499 995	3,3%
SPDIT SICAF	150 000	750 000	5,0%
Société Tunisienne d'Equipement	11 200	56 000	0,4%
Mr Fadhel BEN OTHMANE	-	-	-
Mr. Mohamed BEN ZOUBIR	-	-	-
TOTAL	1 692 116	8 460 580	56,4%

2.4.4. Nombre d'actionnaires au 31/12/2012

Le capital de la société Union de Factoring est réparti entre 29 actionnaires :

- 20 personnes morales
- 9 personnes physiques

2.5. Description sommaire du groupe ATB au 31/12/2012

2.5.1. Présentation générale du groupe ATB

La société Union de Factoring fait partie du groupe ATB

2.5.1.1. Présentation des sociétés du groupe ATB

DENOMINATION SOCIALE	Capital social	Nombre d'actions constituant le capital	Participation ATB	Taux de participation	Provisions Constituées ou moins value constatée (en mD)
	Au 31/12/2012 (en Dinars)		(en Nombre d'actions)	De l'ATB	
Arab Tunisian Bank - ATB	100 000 000	100 000 000			
Arab Financial Consultants - AFC	1 000 000	200 000	60 000	30,0%	
Arab Tunisian Development - ATD SICAR	2 187 500	218 750	89 999	41,1%	
Arab Tunisian Invest - ATI SICAF	5 775 000	1 155 000	347 745	30,1%	
Arab Tunisian Lease - ATL	25 000 000	25 000 000	8 154 021	32,6%	
Union de Factoring – UNIFACTOR	15 000 000	3 000 000	209 243	7,0%	26
Computer Distribution - CODIS	1 200 000	12 000	3 060	25,5%	24
ARABIA SICAV	6 661 536	94 910	21 940	23,1%	862
SANADETT SICAV	233 187 980	2 240 895	900	0,0%	
AXIS TRESORERIE SICAV	34 845 803	337 557	2 000	0,6%	
FCP AXIS CAPITAL Prudent	15 284 950	7 236	30	0,4%	
FCP IRADETT 20	688 139	60 749	7 000	11,5%	
FCP IRADETT 50	790 909	64 161	7 000	10,9%	
FCP IRADETT 100	601 666	38 824	7 000	18,0%	
FCP IRADETT CEA	384 470	25 677	7 000	27,3%	
FCP SALAMETT PLUS	10 034 166	989 158	7 000	0,7%	
FCP SALAMETT CAP	15 394 157	1 256 776	7 000	0,6%	

Le groupe ATB est composé de dix-sept (17) sociétés dont seize exercent dans le secteur de la finance et une exerce dans le secteur commercial.

L'ATB : (La société mère)

Créée en juin 1982, l'Arab Tunisian Bank est une société anonyme au capital actuel de 100 000 000 de dinars, divisé en 100 000 000 actions de nominal 1D, dont 64,238% est détenu par Arab Bank Plc, Banque de nationalité Jordanienne. L'objet social de l'ATB est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction de l'ATB à la cote de la bourse a eu lieu en Octobre 1990.

L'AFC :

Créée en 1985, avec comme objet social la réalisation des opérations financières de gestion de fortune et de conseils. En 1994 l'AFC a obtenu l'agrément d'Intermédiaire en Bourse, et a changé son objet social qui

se consacre à la négociation des valeurs mobilières et la gestion des portefeuilles titres. Son capital actuel est de 1 000 000 de dinars, divisé en 200 000 actions de nominal 5 Dinars. Au 31/12/2012, le capital de l'ATB est détenu à hauteur de 30% par l'ATB.

L'ATD SICAR :

Créée en 2001 l'Arab Tunisian Development Sicar est une société anonyme au capital de 2 187 500 dinars au 31/12/2012, divisé en 218 750 actions de 10 dinars chacune. Son objet social est la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs. Au 31 décembre 2012, l'ATB détient 41,1% du capital de l'ATD SICAR.

L'ATI SICAF :

Créée en 1994, l'Arab Tunisian Invest Sicaf est une société anonyme au capital de 5 775 000 dinars, divisé en 1 155 000 actions de 5 dinars chacune. C'est une société d'investissement à capital fixe régie par la loi n° 88-92 du 2 Août 1988 telle que modifiée par les textes subséquents. Son objet social est la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses propres fonds. Au 31 décembre 2012, l'ATB détient 30,1% du capital de l'ATI SICAF.

L'ATL :

Créée en Décembre 1993 à l'initiative de l'ATB et de la BNA, l'Arab Tunisian Lease est une société anonyme au capital de 25 000 000 dinars divisé en 25 000 000 d'actions de 1 dinar chacune.

L'ATL est un établissement financier spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

L'ATL concentre son activité sur le leasing mobilier en intervenant dans le financement de matériel de Bâtiment et Travaux Publics, d'équipements touristiques, de matériel roulant et de matériel médical. Le leasing « véhicules légers » est entrain de connaître une forte expansion et l'ATL projette son développement sur ce créneau car il assure les marges les plus élevées tout en présentant un faible niveau de risque.

Au 31/12/2012, l'ATB détient 32,6% du capital de l'ATL.

UNION DE FACTORING :

Union de Factoring est une société anonyme créée en avril 2000. Son capital actuel est de 15 000 000 de dinars, divisé en 3 000 000 actions de nominal 5 Dinars.

Union de Factoring est une société d'affacturage régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, ayant pour objet l'exécution des opérations de Factoring qui englobent les encaissements et le recouvrement des créances et l'octroi d'avances ou de garanties de bonne fin sur les créances en question.

Au 31/12/2012, le capital de l'Union de Factoring était détenu à hauteur de 7,0% par l'ATB.

CODIS :

Créée en 1998 la Computer Distribution est une société anonyme au capital de 1 200 000 dinars divisé en 12 000 actions de 100 dinars chacune, au 31/12/2012. Son objet social est l'achat localement ou l'importation et la commercialisation, le tout en gros, de tout matériel et autre produit informatique, en particulier les ordinateurs, les accessoires, les fournitures, le matériel de télécommunication, ainsi que tous logiciels, services, conseils et assistance, se rattachant directement ou indirectement à la création ou à la gestion et au transport en local et à distance de l'information et des données sous toutes ses formes.

A partir de janvier 2004, CODIS fait partie du groupe IBM. Au 31/12/2012, son capital est détenu à hauteur de 49% par IBM et à hauteur de 25,5% par l'ATB.

ARABIA SICAV :

Créée en 1994, ARABIA SICAV est une société d'investissement à capital variable ayant pour objet social la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Au 31 décembre 2012, le montant des actifs gérés par ARABIA SICAV était de 6,6MD.

A cette même date, l'ATB détenait 23,1% de ARABIA SICAV. Elle est aussi dépositaire de ladite SICAV.

SANADETT SICAV :

Créée en 2000, SANADETT SICAV est une société d'investissement à capital variable ayant pour objet social la constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire par l'utilisation de ses fonds propres.

Au 31/12/2012, le montant des actifs gérés par SANADETT SICAV était de 233,2MD. L'ATB détenait 0,04% du capital de SANADETT SICAV. Elle est aussi dépositaire de ladite SICAV.

AXIS TRESORERIE SICAV :

Créée en 2003, Axis Trésorerie sicav est une société d'investissement à capital variable.

Au 31 décembre 2012, le montant des actifs gérés par Axis Trésorerie sicav était de 34,8MD. La société opère dans le secteur financier et elle a pour objet la gestion d'un portefeuille obligataire. Les ressources de la société sont constituées de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Au 31 décembre 2012, l'ATB détenait 0,6% du capital de Axis Trésorerie SICAV. Elle est aussi dépositaire de la SICAV.

FCP AXIS CAPITAL Prudent :

Créé en 2005, FCP Axis Capital Protégé est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2012, le montant des actifs gérés par le FCP était de 15,3MD. A cette même date, l'ATB détenait 0,4% du FCP Axis Capital Protégé. Elle est aussi dépositaire du FCP.

FCP IRADETT 20 :

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT 20 est un fonds commun de placement de type mixte. Au 31 décembre 2012, le montant des actifs gérés par le FCP est de 688mD. A cette même date, l'ATB détenait 11,5% du FCP IRADETT 20. Elle est aussi dépositaire du FCP.

FCP IRADETT 50 :

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT 50 est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2012, le montant des actifs gérés par le FCP était de 791mD. A cette même date, l'ATB détenait 10,9% du FCP IRADETT 50. Elle aussi dépositaire du FCP.

FCP IRADETT 100 :

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT 100 est un fonds commun de placement de type dynamique (100% actions).

Au 31 décembre 2012, le montant des actifs gérés par le FCP était de 602mD. A cette même date, l'ATB détenait 18% du FCP IRADETT 100. Elle aussi dépositaire du FCP.

FCP IRADETT CEA :

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT CEA est un fonds commun de placement de type mixte dédié aux Comptes Epargne Actions.

Au 31 décembre 2012, le montant des actifs gérés par le FCP était de 384mD. A cette même date, l'ATB détenait 27,3% du FCP IRADETT CEA. Elle aussi dépositaire du FCP.

FCP SALAMETT PLUS :

Créé à la fin de 2006, FCP SALAMETT PLUS est un fonds commun de placement de type obligataire.

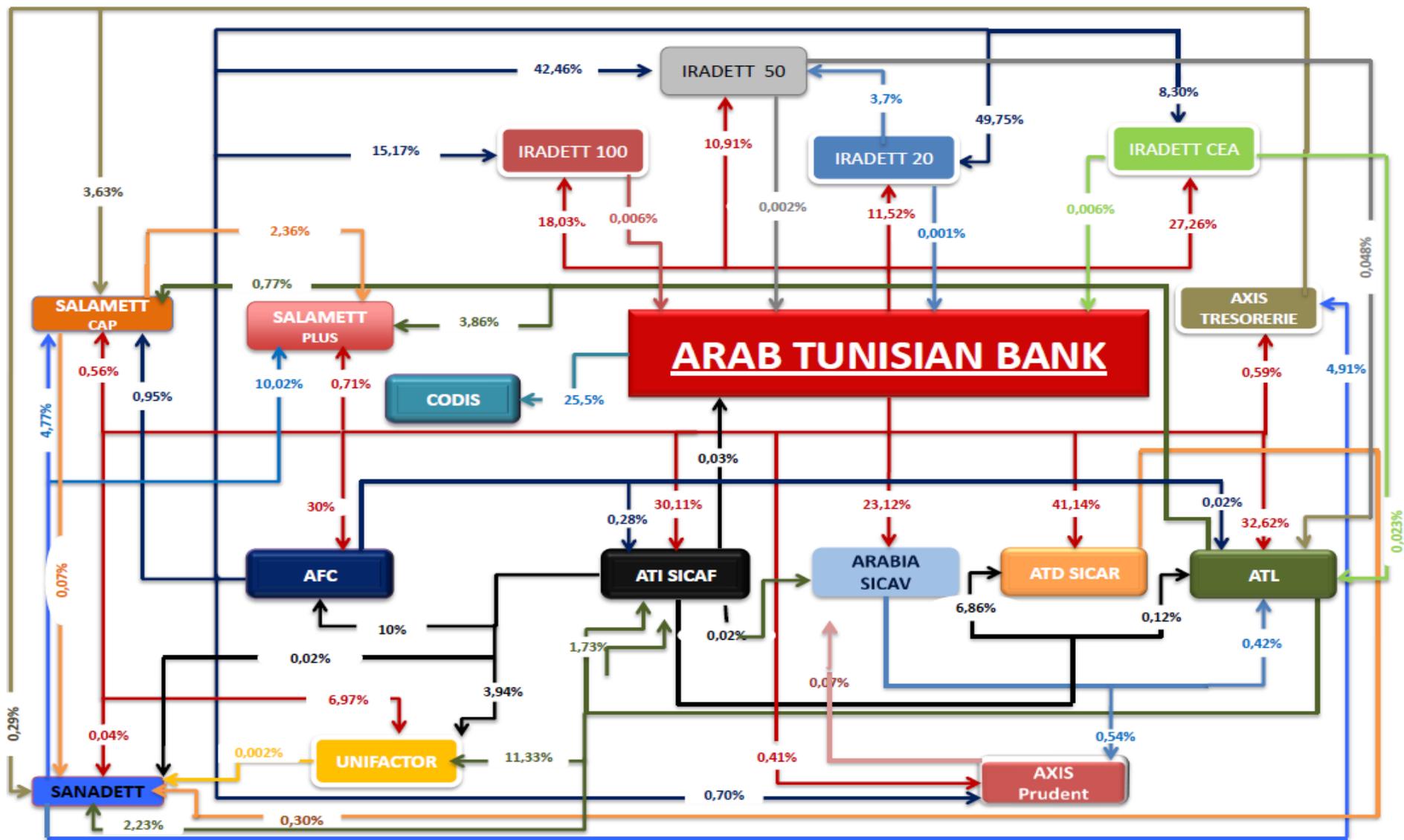
Au 31 décembre 2012, le montant des actifs gérés par le FCP était de 10,0MD. A cette même date, l'ATB détenait 0,7% du FCP SALAMETT CAP. Elle est aussi dépositaire du FCP.

FCP SALAMETT CAP :

Créé à la fin de 2006, FCP SALAMETT CAP est un fonds commun de placement de type obligataire à capitalisation, donc sans distribution de dividendes.

Au 31 décembre 2012, le montant des actifs gérés par le FCP était de 15,4MD. A cette même date, l'ATB détenait 0,6% du FCP SALAMETT CAP. Elle aussi dépositaire du FCP.

2.5.1.2. Schéma financier du groupe au 31/12/2012



2.5.1.3. Etat des participations entre les sociétés du groupe ATB arrêté au 31/12/2012

	ATB	AFC	ATI SICAF	ATD SICAR	ATL	UNION DE FACTORING	CODIS	ARABIA SICAV	SANADETT SICAV	Axis Trésorerie SICAV	FCP Axis Capital Prudent	IRADETT 20	IRADETT 50	IRADETT 100	IRADETT CEA	SALAMETT Plus	SALAMETT CAP
ATB		30,00%	30,11%	41,14%	32,62%	6,97%	25,5%	23,12%	0,04%	0,59%	0,41%	11,52%	10,91%	18,03%	27,26%	0,71%	0,56%
AFC			0,28%		0,02%						0,70%	49,75%	42,46%	15,17%	8,30%		0,95%
ATI SICAF	0,03%	10,00%		6,86%	0,12%	3,94%		0,02%									
ATD SICAR									0,30%								
ATL			1,73%			11,33%			2,23%							3,86%	0,77%
UNION DE FACTORING									0,002%								
CODIS											0,54%						
ARABIA SICAV				0,42%													
SANADETT SICAV										4,91%						10,02%	4,77%
Axis Trésorerie SICAV									0,29%								3,63%
FCP Axis Capital Prudent								0,07%									
IRADETT 20	0,001%												3,70%				
IRADETT 50	0,002%			0,05%													
IRADETT 100	0,006%																
IRADETT CEA	0,006%			0,02%													
SALAMETT PLUS																	
SALAMETT CAP								0,07%								2,36%	

2.5.1.4. Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2012

(en mD)

Sociétés	Capitaux propres avant affectation	Chiffres d'affaires (produits d'exploitation)	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales (total passifs)	Charges financières
ATB	460 079	265 204	55 956	50 107	4 142 962	100 357
AFC	4 497	2 617	523	485	13 104	41
ATI SICAF	7 103	508	279	19	550	0
ATD SICAR	8 821	3 322	1 746	1 743	203 449	0
ATL	68 198	34 127	6 808	4 608	335 423	16 565
UNION DE FACTORING	19 019	8 479	2 830	2 166	61 984	2 440
CODIS	1 274	11 092	418	131	6 719	228
SANADETT SICAV	240 362	10 489	8 474	8 932	216	0
ARABIA SICAV	6 728	170	67	-333	68	0
AXIS TRESORERIE SICAV	35 991	1 625	1 211	1 131	74	0
FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	16 707	513	220	557	40	0
FCP IRADETT 20	702	27	14	5	2	0
FCP IRADETT 50	800	25	9	-7	3	0
FCP IRADETT 100	600	16	-2	-56	2	0
FCP IRADETT CEA	391	12	7	-37	8	0
FCP SALAMETT PLUS	10 346	364	289	312	14	0
FCP SALAMETT CAP	15 852	678	492	498	22	0

2.5.1.5. Engagements financiers des sociétés du groupe ATB au 31/12/2012

(en mD)

Sociétés	ATB	AFC	ATI SICAF	ATD SICAR	ATL	Union de Factoring	CODIS	SANADETT SICAV	ARABIA SICAV	Axis Trésorerie SICAV	FCP Axis Capital Prudent	IRADETT 20	IRADETT 50	IRADETT 100	IRADETT CEA	SALAMETT PLUS	SALAMETT CAP	Total
Crédits auprès des banques tunisiennes					67 500	2000	1406											70 906
Crédits directs					15 802													15 802
Emprunts obligataires	83 481				207 000	10 000												300 481
Fonds gérés				195 788														195 788
Emprunts et	65 917																	65 917
Découverts					1 762	13 425	997											16 184
Billets de Trésorerie						14 700												14 700
Leasing																		0
TOTAL	149 398	0	0	195 788	292 063	40 125	2 403	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	679 777

2.5.1.6. Politique actuelle et future de financement inter-société du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie souscrits par les sociétés du groupe.

2.5.2. Relations de l'Union de Factoring avec les sociétés du groupe ATB au 31/12/2012

2.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

Crédits reçus :

(mD)	Montant
Comptes courants	3 073
ATB	3 073
CMT	0
ATB	0
Billets de Trésorerie	4 500
ATD Sicar	4 500
Emprunts obligataires	2 140
Arabia Sicav	4
SANADETT SICAV	280
Axis Trésorerie SICAV	440
IRADETT 20	10
IRADETT 50	6
FCP SALAMETT CAP	200
ATB	1 200
Total	9 713

Prêts octroyés :

Les dépôts de la société « Unifactor » auprès de l'ATB Saadi se détaillent comme suit :

(en Dinars)	31/12/2012
ATB Saadi - Unifactor fonds social	56 889

2.5.2.2. Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe

Créances sur les sociétés du groupe :

Néant

Dettes envers les sociétés du groupe :

Désignation	Montant de la dette en D	Nature
ATD SICAR	15 180	Produits à recevoir / intérêts

2.5.2.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Reçus : Néant

Donnés : Néant

2.5.2.4. Les dividendes encaissés par Union de Factoring et distribués par les sociétés du groupe

Néant

2.5.2.5. Les dividendes et jetons de présence distribués par Union de Factoring aux sociétés du groupe

En 2012 au titre de l'exercice 2011

(en dinars)

Dénomination sociale	Jetons de présence (montant brut)
Arab Tunisian Lease "ATL"	8 750
Arab Tunisian Bank "ATB"	8 750
TOTAL	17 500

2.5.2.6. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe ATB

2.5.2.6.1. Garanties et sûretés réelles

Reçues : Néant

Données : Néant

2.5.2.6.2. Cautions

Reçues : Néant

Données : Néant

2.5.3. Relations commerciales entre Union de Factoring et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2012

2.5.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe

Encaissé : Néant

Décaissé : Néant

2.5.3.2. Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs

Achat : Néant

Vente : Néant

2.5.3.3. Prestations de services reçues ou données

Reçues : Néant

Données : Néant

2.5.3.4. Contrats de location

Néant

2.5.3.5. Fonds gérés

UNIFACTOR a conclu avec la société ATD SICAR une convention de gestion de fonds, le montant total géré est de 2,7MD.

En rémunération de ses services, l'ATD SICAR perçoit au titre de sa gestion :

- Une commission de gestion de fonds annuelle de 1,75%HT assise sur le montant initial du fonds ;
- Une part de produits de placement représentant 10% du taux de rémunération des dits placements

Au titre de l'exercice 2012, la rémunération de l'ATD SICAR est de 15 180D.

2.6. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2012 (autres que les sociétés du groupe)

2.6.1. Informations sur les engagements

(En mD)

Désignation	Montant
Comptes courants	10 351
BNA	7 055
AMEN BANK	3 296
Billets de Trésorerie	9 500
Amen Trésor SICAV	3 000
Placement Obligataire SICAV	4 000
Amen SICAV	1 000
Amen Première SICAV	1 500
MOB. C. C. P. *	4
AMEN BANK	4
CCT	2 000
Amen Bank	2 000
Emprunts obligataires	4 070
Amen Bank	270
Amen Première SICAV	1 000
Amen Trésor SICAV	1 640
FCP Amen Performance	80
FCP Amen Prévoyance	80
Placement Obligataire SICAV	1 000
Total	25 925

(*) Mobilisation de cession sur créances professionnelles

En outre, les dépôts de la société « Unifactor » auprès de la BNA agence siège et Amen Bank Centre Urbain Nord (Compte Dépenses) se détaillent comme suit :

(En D)

Désignation	31/12/2012
BNA agence siège CPD	21 495
Amen Bank (Dépenses)	77

2.6.2. Transferts de ressources

Néant

2.6.3. Relations commerciales

Union de Factoring a conclu avec la compagnie d'Assurances LA CARTE diverses polices d'assurances : maladie, Incendie, Décès, Automobile, Insolvabilité,

2.6.4. Fonds gérés

Néant

2.7. Dividendes

	2010	2011	2012
Capital (en Dinars)	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Nombre d'actions	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Dividende global	-	-	450 000
Dividende par action	-	-	0,150
% du nominal	-	-	3,0%

2.8. Marché des titres

Les actions de la société Union de Factoring sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis depuis l'émission de l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2005/1 ».

Les titres de créance de l'Union de Factoring sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2012, Il existe 2 emprunts obligataires en cours, émis par l'Union de Factoring et cotés sur le marché obligataire.

Il s'agit de :

Intitulé	Montant de l'emprunt (en Dinars)	Notation	Date de jouissance	Échéance annuelle	Solde au 31/12/2012 (en Dinars)
"UNIFACTOR 2008" - 5 ans - Taux: 6,5%	8 650 000	BB+	14/03/2008	14-mars	2 000 000
"UNIFACTOR 2008" - 5 ans - Taux: TMM+1%	1 350 000				
"UNIFACTOR 2010" - 5 ans - Taux: 5,5%	5 500 000	BB+	14/02/2011	14-février	8 000 000
"UNIFACTOR 2010" - 5 ans - Taux: TMM+1%	4 500 000				
Total					10 000 000

2.9. Notation de la société

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du 16/10/2012 à Union de Factoring, sur l'échelle nationale, les notes suivantes :

- Note long terme : BB (tun)
- Note court terme : B (tun)
- Perspective : Stable

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à Union de Factoring reflètent une qualité d'actifs faible, bien qu'en amélioration, ainsi qu'une liquidité serrée. Par ailleurs, les notes intègrent également le soutien que pourraient apporter les actionnaires bancaires d'Unifactor à la liquidité de la société en cas de besoin, et l'amélioration de ses ratios de solvabilité et de sa rentabilité.

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts

reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer les nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Union de Factoring (Unifactor)

Notes

Notes nationales

Long terme	BB(tun)
Court terme	B(tun)

Risque Souverain

IDR ^a LT en monnaie étrangère	BBB-
NDE ^a LT en monnaie locale	BBB
Note de plafond souverain	BBB

Perspective

Note nationale long terme	Stable
IDR ^a LT en monnaie étrangère du souverain	Négative
IDR ^a LT en monnaie locale du souverain	Négative

^a IDR (Issuer Default Rating – Note de défaut émetteur

Données financières

Union de Factoring

	31 déc 11	31 déc 10
Total Bilan (Mio USD)	48,0	53,1
Total Bilan (Mio TND)	72,0	76,3
Total fonds propres (Mio TND)	16,9	14,6
Résultat d'exploitation (Mio TND)	2,6	1,8
Résultat net (Mio TND)	2,3	1,9
Résultat d'exploitation / Actifs moyens (%)	3,53	2,55
Résultat d'exploitation / Fonds propres moyens (%)	16,59	15,47
Fonds propres durs (Fitch) / Actifs pondérés	24,10	20,01
Ratio Tier 1 (%)	24,10	20,01

Analystes

Sonia Trabelsi
+33 1 44 29 91 42
sonia.trabelsi@fitchratings.com

Francois-Xavier Marchand
+33 1 44 29 91 46
francois-xavier.marchand@fitchratings.com

Fondements des notes

Des notes nationales basées sur la qualité intrinsèque : Les notes nationales attribuées à Union de Factoring (Unifactor) reflètent une qualité d'actifs faible, bien qu'en amélioration, ainsi qu'une liquidité tendue. Par ailleurs, les notes intègrent le soutien que pourraient apporter les actionnaires bancaires d'Unifactor en termes de liquidité en cas de besoin, et l'amélioration de ses ratios de solvabilité et de rentabilité.

Une qualité d'actifs faible: La gestion des risques d'Unifactor reste peu sophistiquée et sa qualité d'actifs fragile compte tenu de la forte (bien qu'en réduction) concentration de risques dans son portefeuille de prêts. Les 20 plus gros encours nets représentaient environ 174% des fonds propres à fin juin 2012. Toutefois, le renforcement progressif du contrôle des risques de crédit depuis 2010 a permis de réduire progressivement le volume des créances douteuses.

Fitch ne s'attend pas à une amélioration notable du ratio de créances douteuses à fin 2012 compte tenu de la conjoncture économique toujours difficile en Tunisie. A fin 2011, les créances douteuses représentaient 13% du total des prêts bruts et étaient entièrement provisionnées (y compris par des provisions collectives).

Une rentabilité améliorée : L'activité d'Unifactor s'est redressée au S1 2012 (+20% de factures financées au S1 2012, contre -4% au S1 2011) après une année difficile marquée par la récession économique tunisienne. D'après ses prévisions, la société affichera un résultat d'exploitation en hausse modérée en 2012, grâce à l'augmentation des revenus, un contrôle strict des coûts d'exploitation et surtout des reprises de provisions sur créances classées (au même titre qu'en 2011). Fitch estime toutefois cet objectif difficile à atteindre au vu d'une conjoncture économique encore peu porteuse.

Un financement dépendant des actionnaires : Fitch considère que la liquidité d'Unifactor est tendue, bien que le risque de liquidité soit tempéré par le soutien possible de ses actionnaires bancaires. Ceux-ci procuraient environ 50% du refinancement d'Unifactor à fin 2011. Un soutien supplémentaire est apporté par l'intermédiaire des souscriptions des actionnaires bancaires aux obligations émises par Unifactor et par leur participation aux augmentations de capital de la société.

Un ratio Tier 1 en amélioration : L'augmentation de capital de 5 Mio TND prévue au S2 2012 permettra de relever le ratio Tier 1 au-delà de 24%, niveau que Fitch juge seulement adéquat compte tenu de la forte concentration des risques du portefeuille d'Unifactor.

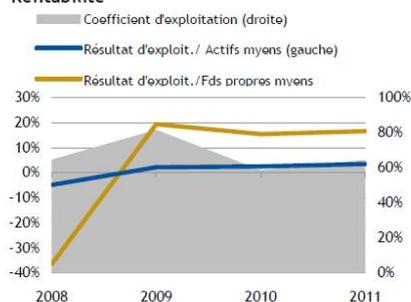
Un soutien en capital incertain : Le capital d'Unifactor est principalement détenu, directement et indirectement, par trois banques locales : Arab Tunisian Bank (ATB, notée 'BBB/négative) avec 22,2% du capital, Banque Nationale Agricole (12,5%) et Amen Bank (9,2%), et par le groupe d'assurances La Carte (10,9%). L'actionnariat est fragmenté et Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien des actionnaires serait possible mais non certain.

Perspective et éléments déterminants des notes

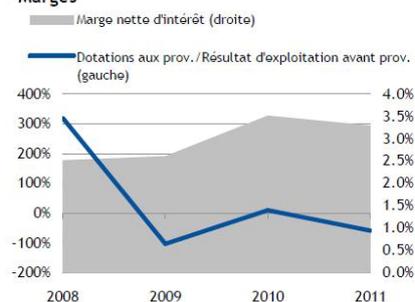
Un changement dans l'actionnariat : Un relèvement des notes nationales pourrait intervenir en cas d'amélioration durable du ratio Tier 1 et de la gestion des risques d'Unifactor, ou d'une importante augmentation de la participation d'ATB à son capital, bien que cette éventualité soit peu probable à court terme. Un abaissement des notes serait motivé par une forte détérioration de la qualité d'actifs ou du ratio Tier 1.

Source: Union de Factoring; Fitch.

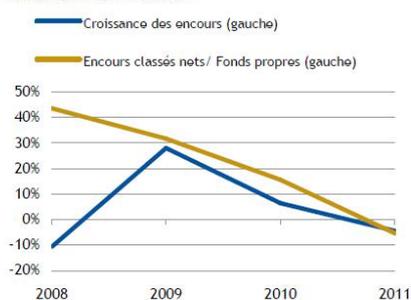
Rentabilité



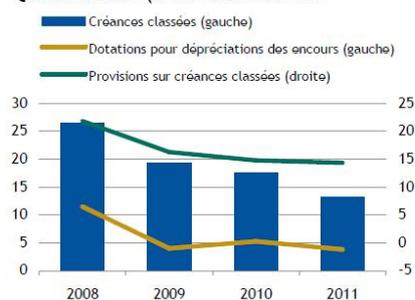
Marges



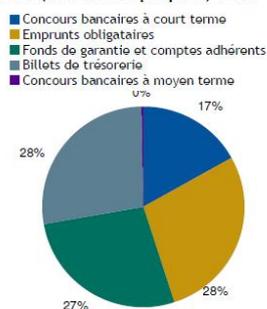
Evolution des crédits



Qualité d'actifs (% des encours bruts)



Ressources (hors fonds propres) à fin



Critères applicables

Global Financial Institutions Rating Criteria
(août 2012)

Finance and Leasing Companies Criteria
(décembre 2011)

Union De Factoring (Unifactor) Income Statement

	31 Dec 2011			31 Dec 2010		31 Dec 2009		31 Dec 2008	
	Year End USDm Unaudited	Year End TNDth Unaudited	As % of Earning Assets	Year End TNDth Unqualified	As % of Earning Assets	Year End TNDth Unqualified	As % of Earning Assets	Year End TNDth Unaudited	As % of Earning Assets
1. Interest Income on Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other Interest Income	3.1	4,595.1	6.51	4,811.1	6.51	3,528.6	5.15	3,584.3	7.07
3. Dividend Income	0.0	66.7	0.09	328.0	0.44	77.8	0.11	155.6	0.31
4. Gross Interest and Dividend Income	3.1	4,661.8	6.61	5,139.1	6.95	3,606.4	5.26	3,739.9	7.38
5. Interest Expense on Customer Deposits	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Interest Expense	1.5	2,278.3	3.23	2,646.0	3.58	2,053.0	3.00	2,330.6	4.60
7. Total Interest Expense	1.5	2,278.3	3.23	2,646.0	3.58	2,053.0	3.00	2,330.6	4.60
8. Net Interest Income	1.6	2,383.5	3.38	2,493.1	3.37	1,553.4	2.27	1,409.3	2.78
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
13. Net Fees and Commissions	1.5	2,262.6	3.21	2,478.3	3.35	2,109.6	3.08	2,264.4	4.47
14. Other Operating Income	0.0	9.1	0.01	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
15. Total Non-Interest Operating Income	1.5	2,271.7	3.22	2,478.3	3.35	2,109.6	3.08	2,264.4	4.47
16. Personnel Expenses	1.2	1,857.9	2.63	1,682.0	2.27	1,624.4	2.37	1,110.5	2.19
17. Other Operating Expenses	0.8	1,146.2	1.62	1,230.2	1.66	1,363.0	1.99	1,263.9	2.49
18. Total Non-Interest Expenses	2.0	3,004.1	4.26	2,912.2	3.94	2,987.4	4.36	2,374.4	4.69
19. Equity-accounted Profit/ Loss - Operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
20. Pre-impairment Operating Profit	1.1	1,651.1	2.34	2,059.2	2.78	675.6	0.99	1,299.3	2.56
21. Loan Impairment Charge	-0.6	-963.3	-1.37	196.4	0.27	-695.3	-1.01	4,171.9	8.23
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
23. Operating Profit	1.7	2,614.4	3.71	1,862.8	2.52	1,370.9	2.00	-2,872.6	-5.67
24. Equity-accounted Profit/ Loss - Non-operating	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
25. Non-recurring Income	0.0	11.3	0.02	53.4	0.07	0.6	0.00	36.9	0.07
26. Non-recurring Expense	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	471.1	0.69	619.3	1.22
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
28. Other Non-operating Income and Expenses	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
29. Pre-tax Profit	1.8	2,625.7	3.72	1,916.2	2.59	900.4	1.31	-3,455.0	-6.82
30. Tax expense	0.2	356.5	0.51	7.8	0.01	6.0	0.01	6.6	0.01
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
32. Net Income	1.5	2,269.2	3.22	1,908.4	2.58	894.4	1.30	-3,461.6	-6.83
33. Change in Value of AFS Investments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
35. Currency Translation Differences	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
36. Remaining OCI Gains/(losses)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
37. Fitch Comprehensive Income	1.5	2,269.2	3.22	1,908.4	2.58	894.4	1.30	-3,461.6	-6.83
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling Interests	1.5	2,269.2	3.22	1,908.4	2.58	894.4	1.30	-3,461.6	-6.83
40. Memo: Common Dividends Related to the Period	0.0	37.0	0.05	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00

Exchange rate

USD1 = TND1.49930

USD1 = TND1.43790

USD1 = TND1.31730

USD1 = TND1.30990

Union De Factoring (Unifactor) Balance Sheet

	31 Dec 2011			31 Dec 2010		31 Dec 2009		31 Dec 2008	
	Year End USDm	Year End TNDth	As % of Assets						
Assets									
A. Loans									
1. Residential Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
2. Other Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Other Consumer/ Retail Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
4. Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Other Loans	53.2	79,718.2	110.71	83,391.4	109.28	78,354.2	110.88	61,189.5	115.24
6. Less: Reserves for Impaired Loans/ NPLs	7.6	11,408.1	15.84	12,316.6	16.14	12,743.7	18.03	13,334.2	25.11
7. Net Loans	45.6	68,310.1	94.87	71,074.8	93.14	65,610.5	92.84	47,855.3	90.13
8. Gross Loans	53.2	79,718.2	110.71	83,391.4	109.28	78,354.2	110.88	61,189.5	115.24
9. Memo: Impaired Loans included above	7.0	10,489.9	14.57	14,608.6	19.14	15,193.0	21.50	16,112.0	30.35
10. Memo: Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
B. Other Earning Assets									
1. Loans and Advances to Banks	0.1	207.0	0.29	116.0	0.15	153.4	0.22	0.0	0.00
2. Reverse Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Trading Securities and at FV through Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Available for Sale Securities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Held to Maturity Securities	1.4	2,044.4	2.84	2,756.0	3.61	0.0	0.00	0.0	0.00
7. At-equity Investments in Associates	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	2,775.9	3.93	2,807.8	5.29
8. Other Securities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
9. Total Securities	1.4	2,044.4	2.84	2,756.0	3.61	2,775.9	3.93	2,807.8	5.29
10. Memo: Government Securities included Above	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Memo: Total Securities Pledged	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Investments in Property	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
13. Insurance Assets	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Earning Assets	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
15. Total Earning Assets	47.1	70,561.5	98.00	73,946.8	96.91	68,539.8	96.99	50,663.1	95.42
C. Non-Earning Assets									
1. Cash and Due From Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	320.6	0.60
2. Memo: Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Foreclosed Real Estate	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Fixed Assets	0.6	894.7	1.24	1,014.8	1.33	1,147.6	1.62	1,209.2	2.28
5. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Other Intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	71.3	0.13
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Other Assets	0.4	548.5	0.76	1,346.7	1.76	981.3	1.39	831.8	1.57
11. Total Assets	48.0	72,004.7	100.00	76,308.3	100.00	70,668.7	100.00	53,096.0	100.00
Liabilities and Equity									
D. Interest-Bearing Liabilities									
1. Customer Deposits - Current	9.5	14,218.4	19.75	13,748.1	18.02	15,410.6	21.81	13,837.2	26.06
2. Customer Deposits - Savings	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Customer Deposits - Term	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Total Customer Deposits	9.5	14,218.4	19.75	13,748.1	18.02	15,410.6	21.81	13,837.2	26.06
5. Deposits from Banks	5.9	8,827.8	12.26	12,492.9	16.37	12,013.4	17.00	1,554.4	2.93
6. Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Other Deposits and Short-term Borrowings	9.6	14,450.0	20.07	23,750.0	31.12	15,900.0	22.50	4,050.0	7.63
8. Total Deposits, Money Market and Short-term Funding	25.0	37,496.2	52.07	49,991.0	65.51	43,324.0	61.31	19,441.6	36.62
9. Senior Debt Maturing after 1 Year	9.9	14,811.5	20.57	8,256.0	10.82	16,384.0	23.18	24,512.0	46.17
10. Subordinated Borrowing	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Other Funding	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Total Long Term Funding	9.9	14,811.5	20.57	8,256.0	10.82	16,384.0	23.18	24,512.0	46.17
13. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Trading Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
15. Total Funding	34.9	52,307.7	72.64	58,247.0	76.33	59,708.0	84.49	43,953.6	82.78
E. Non-Interest Bearing Liabilities									
1. Fair Value Portion of Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
2. Credit impairment reserves	0.1	221.5	0.31	270.1	0.35	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Reserves for Pensions and Other	0.4	591.3	0.82	33.3	0.04	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Current Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Deferred Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
8. Insurance Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
9. Other Liabilities	1.3	2,007.6	2.79	3,124.9	4.10	3,231.9	4.57	2,770.2	5.22
10. Total Liabilities	36.8	55,128.1	76.56	61,675.3	80.82	62,939.9	89.06	46,723.8	88.00
F. Hybrid Capital									
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
G. Equity									
1. Common Equity	11.3	16,876.6	23.44	14,633.0	19.18	7,728.8	10.94	6,372.2	12.00
2. Non-controlling Interest	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Securities Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Total Equity	11.3	16,876.6	23.44	14,633.0	19.18	7,728.8	10.94	6,372.2	12.00
7. Total Liabilities and Equity	48.0	72,004.7	100.00	76,308.3	100.00	70,668.7	100.00	53,096.0	100.00
8. Memo: Fitch Core Capital	11.3	16,876.6	23.44	14,633.0	19.18	7,728.8	10.94	n.a.	-
9. Memo: Fitch Eligible Capital	11.3	16,876.6	23.44	14,633.0	19.18	n.a.	-	n.a.	-

Exchange rate USD1 = TND1.49930 USD1 = TND1.43790 USD1 = TND1.31730 USD1 = TND1.30990

Union De Factoring (Unifactor) Summary Analytics

	31 Dec 2011	31 Dec 2010	31 Dec 2009	31 Dec 2008
	Year End	Year End	Year End	Year End
A. Interest Ratios				
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Interest Income/ Average Earning Assets	6.45	7.26	6.05	6.68
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	4.12	4.95	3.96	4.97
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	3.30	3.52	2.61	2.52
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	4.63	3.24	3.77	-4.94
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Assets	3.30	3.52	2.61	2.52
B. Other Operating Profitability Ratios				
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	48.80	49.85	57.59	61.64
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	64.53	58.58	81.56	64.63
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	4.05	3.99	4.83	4.03
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	10.48	17.10	9.58	16.54
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	2.23	2.82	1.09	2.21
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	-58.34	9.54	-102.92	321.09
7. Operating Profit/ Average Equity	16.59	15.47	19.44	-36.56
8. Operating Profit/ Average Total Assets	3.53	2.55	2.22	-4.88
9. Taxes/ Pre-tax Profit	13.58	0.41	0.67	-0.19
10. Pre-Impairment Operating Profit / Risk Weighted Assets	2.36	2.82	1.47	n.a.
11. Operating Profit / Risk Weighted Assets	3.73	2.55	2.97	n.a.
C. Other Profitability Ratios				
1. Net Income/ Average Total Equity	14.40	15.85	12.69	-44.05
2. Net Income/ Average Total Assets	3.06	2.61	1.45	-5.88
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	14.40	15.85	12.69	-44.05
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	3.06	2.61	1.45	-5.88
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitized Assets	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	3.24	2.61	1.94	n.a.
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	3.24	2.61	1.94	n.a.
D. Capitalization				
1. Fitch Core Capital/Weighted Risks	24.10	20.01	16.77	n.a.
2. Fitch Eligible Capital/ Weighted Risks	24.10	20.01	n.a.	n.a.
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	23.44	19.18	10.94	11.88
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	24.10	20.01	17.00	14.50
5. Total Regulatory Capital Ratio	24.10	20.01	17.00	14.50
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
7. Equity/ Total Assets	23.44	19.18	10.94	12.00
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	1.63	0.00	0.00	0.00
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	1.63	0.00	0.00	0.00
10. Cash Dividends & Share Repurchase/Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Net Income - Cash Dividends/ Total Equity	13.23	13.04	11.57	-54.32
E. Loan Quality				
1. Growth of Total Assets	-5.64	7.98	33.10	-17.98
2. Growth of Gross Loans	-4.40	6.43	28.05	-10.70
3. Impaired Loans(NPLs)/ Gross Loans	13.16	17.52	19.39	26.33
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross loans	14.31	14.77	16.26	21.79
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	108.75	84.31	83.88	82.76
6. Impaired Loans less Reserves for Imp Loans/ Equity	-5.44	15.66	31.69	43.59
7. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	-1.18	0.24	-1.00	6.43
8. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
9. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	13.16	17.52	19.39	26.33
F. Funding				
1. Loans/ Customer Deposits	560.67	606.57	508.44	442.21
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	2.34	0.93	1.28	0.00
3. Customer Deposits/ Total Funding excl Derivatives	27.18	23.60	25.81	31.48

Union De Factoring (Unifactor) Reference Data

	31 Dec 2011			31 Dec 2010			31 Dec 2009			31 Dec 2008		
	Year End USDm	Year End TNDth	As % of Assets									
A. Off-Balance Sheet Items												
1. Managed Securitised Assets Reported Off-Balance Sheet	n.a.	n.a.	-									
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	n.a.	n.a.	-									
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-									
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-									
5. Committed Credit Lines	n.a.	n.a.	-									
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-									
7. Total Business Volume	48.0	72,004.7	100.00	76,308.3	100.00	70,668.7	100.00	53,096.0	100.00			
8. Memo: Total Weighted Risks	46.7	70,039.0	97.27	73,124.0	95.83	46,089.0	65.22	48,016.0	90.43			
9. Fitch Adjustments to Weighted Risks.	n.a.	n.a.	-									
10. Fitch Adjusted Weighted Risks	46.7	70,039.0	97.27	73,124.0	95.83	46,089.0	65.22	48,016.0	90.43			
B. Average Balance Sheet												
Average Loans	54.4	81,554.8	113.26	80,427.4	105.40	69,771.9	98.73	64,856.7	122.15			
Average Earning Assets	48.2	72,254.2	100.35	70,779.1	92.75	59,601.5	84.34	55,977.2	105.43			
Average Assets	49.5	74,156.5	102.99	73,029.7	95.70	61,882.4	87.57	58,915.1	110.96			
Average Managed Securitised Assets (OBS)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
Average Interest-Bearing Liabilities	36.9	55,277.4	76.77	53,418.5	70.00	51,830.8	73.34	46,893.2	88.32			
Average Common equity	10.5	15,754.8	21.88	12,042.4	15.78	7,050.5	9.98	7,857.7	14.80			
Average Equity	10.5	15,754.8	21.88	12,042.4	15.78	7,050.5	9.98	7,857.7	14.80			
Average Customer Deposits	9.3	13,983.3	19.42	9,719.6	12.74	14,623.9	20.69	13,837.2	26.06			
C. Maturities												
Asset Maturities:												
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-									
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-									
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-									
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-									
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-									
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-									
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-									
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-									
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-									
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-									
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-									
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-									
Liability Maturities:												
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-									
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-									
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-									
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-									
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-									
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-									
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-									
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-									
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-									
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-									
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-									
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-									
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-									
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-									
Senior Debt Maturing 1-5 Years	n.a.	n.a.	-									
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-									
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-									
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-									
Covered Bonds	n.a.	n.a.	-									
Subordinated Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-									
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-									
Subordinated Debt Maturing 1-5 Year	n.a.	n.a.	-									
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-									
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-									
D. Equity Reconciliation												
1. Equity	11.3	16,876.6	23.44	14,633.0	19.18	7,728.8	10.94	6,372.2	12.00			
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-			
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
4. Published Equity	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
E. Fitch Eligible Capital Reconciliation												
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	11.3	16,876.6	23.44	14,633.0	19.18	7,728.8	10.94	6,372.2	12.00			
2. Fair value effect incl in own debt/borrowings at fv on the B/S- CC only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-			
3. Non-loss-absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-			
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00			
5. Other intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	71.3	0.13			
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-			
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-			
8. First loss tranches of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-			
9. Fitch Core Capital	11.3	16,876.6	23.44	14,633.0	19.18	7,728.8	10.94	n.a.	-			
10. Eligible weighted Hybrid capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-			
11. Government held Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-			
12. Fitch Eligible Capital	11.3	16,876.6	23.44	14,633.0	19.18	n.a.	-	n.a.	-			
13. Eligible Hybrid Capital Limit	4.8	7,232.8	10.04	6,271.3	8.22	3,312.3	4.69	n.a.	-			

Exchange Rate

USD1 = TND1.49930

USD1 = TND1.43790

USD1 = TND1.31730

USD1 = TND1.30990

Echelle de notation



DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de " positive " pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de " négative " pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

(xxx) : Suffixe attaché à la note et indiquant le pays dans lequel cette note nationale est attribuée. Exemple : (tun) pour la Tunisie, (mar) pour le Maroc ou (dza) pour l'Algérie.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Fitch ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Fitch pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Chapitre 3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION

3.1. Présentation générale de la société et de son secteur

La notion de factoring ou affacturage

Le factoring est défini comme étant une opération ou technique de gestion financière par laquelle, dans le cadre d'une convention, un organisme spécialisé acquiert les créances de l'entreprise et assure le financement, la gestion et la garantie. Ce service qui permet aux entreprises qui y recourent, d'améliorer leur trésorerie et de réduire leurs frais de gestion est rémunéré par une commission sur le montant des factures.

Le Factoring en Tunisie

Le secteur de factoring en Tunisie est composé de deux sociétés en l'occurrence l'Union de Factoring et Tunisie Factoring. L'activité de Factoring est exercée, également, par l'un des départements d'Attijari Leasing.

L'activité de factoring en Tunisie est régie par les dispositions du Code des Obligations et des Contrats relatives à la subrogation et la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

Il est à noter que l'activité d'affacturage se distingue de l'activité des sociétés de recouvrement du fait que ces dernières ne peuvent acheter que des créances échues et impayées*, alors que l'activité de factoring couvre aussi bien les créances échues que les créances non échues.

UNION DE FACTORING

Historique et évolution

Union de Factoring est un établissement de crédit créé en avril 2000 et ayant pour activité la réalisation des opérations d'affacturage.

Le capital d'Union de Factoring est de 15 000 000 D divisé en 3.000.000 actions de 5D de nominal.

Les principaux actionnaires sont des institutions financières détenant 51% du capital d'Union de Factoring.

La part de marché détenue par Union de Factoring est passée de 36,7% en 2010, à 35,9% en 2011 et 37% en 2012.

Les métiers d'Union de Factoring

Union de Factoring œuvre dans différents domaines, en effet, le contrat d'affacturage établi par Union de Factoring peut stipuler diverses prestations de services :

➤ **La gestion, le recouvrement et la tenue des comptes relatifs aux créances**

Union de Factoring assure la gestion, le recouvrement et la tenue des comptes relatifs aux créances moyennant une commission d'affacturage.

Le recouvrement peut être assorti d'une garantie de bonne fin des créances agréées, afin de se prémunir contre le risque d'insolvabilité des clients des adhérents.

➤ **Le financement des créances**

Union de Factoring peut financer son adhérent sans garantir le risque du client, ni se charger systématiquement du contentieux éventuel.

* Article 10 de la loi n 98-4 du 2 février 1998 relative aux sociétés de recouvrement des créances

L'adhérent bénéficie, ainsi, d'un financement des créances à leur naissance (ce qui correspond à un gain moyen de 30 jours représentant le décalage entre l'émission de la facture et le règlement).

➤ **L'Affacturage International**

En 2004, Union de Factoring a promu l'activité affacturage international. L'activité d'affacturage international regroupe l'affacturage export et l'affacturage import et requière l'intervention de deux spécialistes en affacturage : un factor domestique et un factor correspondant.

- L'affacturage export consiste en un achat et un financement des créances d'un exportateur tunisien sur un client étranger avec la garantie d'un correspondant.
- L'affacturage import est un service qui est destiné aux vendeurs étrangers qui réalisent un chiffre d'affaires sur la Tunisie. La société Union de Factoring est sollicitée par le factor étranger pour la garantie et le recouvrement de la créance.

Les revenus d'Union de Factoring

Les revenus de factoring sont composés de :

→ **La commission d'affacturage :**

La commission d'affacturage se scinde en commission d'affacturage sans recours et en commission d'affacturage avec recours.

La commission d'affacturage est dite sans recours lorsque le recouvrement est assorti de la garantie de bonne fin des créances agréées. Elle s'élève en moyenne à 1,7% du volume des achats sans recours.

Si au contraire, le recouvrement s'effectue sans garantie de bonne fin, la commission d'affacturage est dite avec recours. La commission d'affacturage avec recours est perçue à un taux de 1,2% en moyenne du volume des achats avec recours. Les achats avec recours étant moins risqués que ceux des achats sans recours, ils sont rémunérés à un taux moindre soit 1,2%.

→ **La commission de financement :**

Le service du financement des créances est offert moyennant une commission de financement calculée au prorata temporis à partir de la date de financement jusqu'à l'échéance de la facture.

3.2. Description de l'activité de la société au 31/12/2012

3.2.1. Situation d'Union de Factoring par rapport au secteur au 31 décembre comparés

(MD)	Secteur*			Union de Factoring			Part Union de Factoring		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Volume des factures achetées	485,4	549,9	537,8	163,3	201,6	193,3	33,6%	36,7%	35,9%
Encours de financement	121,2	137,7	136,5	75,3	83,4	79,1	62,1%	60,6%	57,9%
Fonds propres avant affectation	21,7	30,1	34,7	7,7	14,6	16,9	35,6%	48,6%	48,6%
Ressources d'emprunt	87,5	94,3	88,5	44,3	44,5	37,4	50,6%	47,2%	42,3%
Produit Net d'Affacturage	9,6	11,4	11,4	3,7	5,0	4,6	38,2%	43,6%	40,8%
Résultat	3,3	4,0	6,1	1,4	1,9	2,3	41,4%	47,7%	37,2%

*Source : BCT

La part de marché détenue par Union de Factoring est passée de 36,7% en 2010 à 35,9% en 2011. Pour 2012, les données de la BCT étant non encore disponibles, mais selon Union de Factoring, la part de marché de la société s'établit à 37%.

3.2.2. Activité d'Union de Factoring au 31 décembre comparés

3.2.2.1. Les contrats

Le contrat est la convention par laquelle l'adhérent confie à Union de Factoring la totalité ou une partie de son chiffre d'affaires sur les clients agréés.

Le volume des contrats a augmenté de 2,6% en 2011 par rapport à 2010 et de 28% en 2012 par rapport à 2011.

Pour ce qui est du volume des factures achetées, la variation est de -4,1% en 2011 par rapport à 2010 et de +29% en 2012 par rapport à 2011.

On entend par volume des contrats, le potentiel d'achat que l'adhérent va confier à Union de Factoring.

La comparaison entre le volume des contrats et le volume des factures achetées traduit généralement le potentiel de développement de l'activité. L'écart entre les prévisions et les réalisations est imputable à des facteurs exogènes et des facteurs endogènes.

→ **Facteurs exogènes :**

- Réalisation par l'adhérent de son chiffre d'affaires ;
- Besoin de trésorerie de l'adhérent.

→ **Facteurs endogènes :**

- Maîtrise du risque par Union de Factoring ;
- Gel des contrats suite à un impayé ou un contentieux.

(mD)	2010	2011	Var 2011/2010	2012	Var 2012/2011
Volume des contrats	210 300	215 750	2,6%	276 150	28,0%
Volume des factures achetées	201 560	193 315	-4,1%	249 966	29,3%
Revenus de factoring	7 289	6 858	-5,9%	8 464	23,4%
commissions d'affacturage	2 478	2 263	-8,7%	2 984	31,9%
Commissions de financement	4 811	4 595	-4,5%	5 480	19,2%
Résultat net	1 908	2 269	18,9%	2 166	-4,5%

Le nombre et volume des contrats pour les années 2010, 2011 et 2012 sont détaillés comme suit :

	2010	2011	Var 2011/2010	2012	Var 2012/2011
Nombre des contrats	368	336	-8,7%	324	-3,6%
<i>Anciens</i>	269	272	1,1%	225	-17,3%
<i>Nouveaux</i>	99	64	-35,4%	99	54,7%
Montant (mD)	210 300	215 750	2,6%	276 150	28,0%

• **Répartition sectorielle du volume des contrats actifs**

(mD)	2010	2011	Var 2011/2010	2012	Var 2012/2011
Agriculture	100	100	0,0%	950	850,0%
Commerce	128 600	145 150	12,9%	178 700	23,1%
Industrie	51 200	55 600	8,6%	79 250	42,5%
Services	30 400	14 900	-51,0%	17 250	15,8%
Total	210 300	215 750	2,6%	276 150	28,0%

3.2.2.2. Volume des factures achetées

- **Evolution**

Après une baisse de 4,1% en 2011 en raison du contexte politico-économique, le volume des factures achetées a enregistré une hausse de 29,3% en 2012 pour s'établir à 249 966mD . Cependant, la société affiche un taux de croissance annuel moyen sur la période 2010 – 2012 de 16,2%.

(mD)	2010	2011	Var 2011/2010	2012	Var 2012/2011
Volume des factures achetées	201 560	193 315	-4,1%	249 966	29,3%
Revenus de factoring	7 289	6 858	-5,9%	8 464	23,4%
commissions d'affacturage	2 478	2 263	-8,7%	2 984	31,9%
Commissions de financement	4 811	4 595	-4,5%	5 480	19,2%
Résultat net	1 908	2 269	18,9%	2 166	-4,5%

- **Répartition sectorielle**

La répartition des factures achetées par secteur au 31/12/2012 se présente comme suit :

(mD)	Local	Export	Import	Total
Agricole	865			865
Commerce	158 098	1 338	903	160 339
Industrie	65 988	4 190	2 746	72 924
Services	15 838			15 838
Total	240 789	5 528	3 649	249 966

3.2.3. Les engagements

- **Définition**

Les engagements constituent les autorisations d'achat et de financement de factures délivrées aux adhérents sur leurs clients. On distingue deux types d'autorisations :

Autorisation Avec recours : Cette autorisation est accordée sans garantie de la solvabilité du tiré à l'échéance moyennant une commission d'affacturage avec recours.

Autorisation Sans recours : Cette autorisation est accordée avec la garantie de la solvabilité du tiré à l'échéance moyennant une commission d'affacturage sans recours.

La commission d'affacturage sans recours est supérieure à celle avec recours car Union de Factoring, en garantissant la solvabilité du tiré à l'échéance, se prive du droit de recours contre l'adhérent ce qui constitue un risque supplémentaire devant être rémunéré.

A noter, toutefois, qu'en cas d'autorisation sans recours contre l'adhérent, Union de Factoring garde son recours contre le tiré.

- **Evolution**

Les engagements relatifs aux contrats actifs ont atteint le montant de 314 500mD et concernent 13 733 tirés en 2012 contre 248 100mD pour 8 958 tirés en 2011 et 198 500mD pour 7 271 tirés en 2010. Ce nombre relativement élevé de tirés reflète une parfaite dilution du risque ce qui permet d'atténuer considérablement le risque d'insolvabilité des tirés.

	2010	2011	2012
Nombre de tirés	7 271	8 958	13 733
Montant des autorisations (mD)	198 500	248 100	314 500
Montant moyen des autorisations par tiré (mD)	27,3	27,7	22,9

- **Répartition sectorielle**

(mD)	2010	2011	Var 2011/2010	2012	Var 2012/2011
Agriculture	21 900	43 100	96,8%	1 800	-95,8%
Commerce	160 800	114 700	-28,7%	193 700	68,9%
Industrie	43 800	49 500	13,0%	69 200	39,8%
Services	17 100	40 800	138,6%	49 800	22,1%
Total	243 600	248 100	1,8%	314 500	26,8%

3.2.4. Les encours de financement

- **Définition**

L'encours de financement se définit comme étant le montant net en cours, à un moment donné, des « crédits » accordés à un adhérent sur des tirés.

On entend par montant net, l'encours des factures financées déduction faite du fonds de garantie et des garanties financières..

- **Evolution**

(mD)	2010	2011	Var 2011/2010	2012	Var 2012/2011
Encours de financement	83 391	79 085	-5,2%	79 741	0,8%

En 2012, les encours de financement ont affiché une progression de 0,8% contre une régression de 5,2% en 2011.

3.2.5. Le financement et le décaissement

- **Définition**

Le financement est la somme des factures achetées et pour lesquelles les adhérents ont sollicité un financement.

Les décaissements sont calculés sur la base des financements opérés déduction faite des diverses commissions, retenues et régularisations d'impayés antérieurs.

- **Evolution**

(mD)	2010	2011	Var 2011/2010	2012	Var 2012/2011
Nombre de factures					
Achetées	36 684	33 415	-8,9%	44 521	33,2%
Financées	36 480	33 279	-8,8%	44 371	33,3%
Montant des factures (mD)					
Achetées	201 560	193 315	-4,1%	249 966	29,3%
Financées	198 279	191 213	-3,6%	246 317	28,8%
Décaissées	180 167	172 868	-4,1%	226 410	31,0%

Au 31/12/2012, le nombre de factures achetées s'élève à 44 521 dont 44 371 ont été financées pour un montant de 246 317mD. Au 31/12/2011, parmi les 33 415 factures achetées 33 279 ont été financées pour un montant de 191 213mD et au 31/12/2010, le nombre de factures achetées s'est élevé à 36 684 dont 36 480 factures financées pour un montant global de 198 279mD.

Les décaissements effectifs ont atteint quant à eux 226 410mD au 31/12/2012 contre 172 868mD en 2011 et 180 167mD en 2010.

3.2.6. Le portefeuille

- **Les dossiers contentieux**

	2010	2011	2012
Nombre de dossiers	71	74	74
Montant des créances en contentieux (mD)	14 846	14 746	14 714

- **Les créances classées**

(mD)	2010	2011	2012
Encours de financement	83 391	79 085	79 741
Créances classées	13 927	13 374	13 153
Ratio de créances classées	18,6%	18,8%	16,5%
Couverture	11 601	11 289	11 048
Ratio de couverture	83,3%	84,4%	84,0%

- **Les provisions**

Conséquemment à l'effort de recouvrement et à la maîtrise du coût du risque en rapport avec l'amélioration de la qualité du portefeuille, la société a constaté en 2012 :

- des reprises sur provisions de l'ordre de 335mD;
- des dotations aux provisions pour un montant de 93mD

	<i>(en mD)</i>
Cumul des provisions au 31/12/2011	10 886
Cumul des provisions au 31/12/2012	10 544
Soit une Variation de	- 342

Le tableau des créances classées et du taux de couverture des années 2010 à 2012 se présente comme suit :

Désignation	31/12/2010					Total
	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	
Encours financier	66 939	4 335	30	315	15 824	87 443
Garantie financière	9 430	685	5	77	2 084	12 281
FDG	9 430	685	5	77	1 941	12 138
Autres	-	-	-	-	143	143
Encours Global	57 509	3 650	25	238	13 740	75 162
Recouvrement Après Clôture					76	76
Encours financier global	57 509	3 650	25	238	13 664	75 086
Agios réservés	-	-	-	5	461	466
Provisions sur encours	-	-	5	116	11 014	11 135
Total de la Couverture			5	121	11 475	11 601
Ratio de créances classées						18,55%
Ratio de couverture des créances classées						83,30%

Désignation	31/12/2011					Total
	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	
Encours financier	64 337	4 561			16 328	85 226
Garantie financière	9 434	1 508	-	-	2 585	13 527
FDG	9 394	1 508	-	-	2 302	13 204
Autres	40	-	-	-	283	323
Encours Global	54 903	3 053	-	-	13 743	71 699
Recouvrement Après Clôture	114				369	483
Encours financier global	54 789	3 053	-	-	13 374	71 216
Agios réservés	-	-	-	-	522	522
Provisions sur encours	-	-	-	-	10 767	10 767
Total de la Couverture					11 289	11 289
Ratio de créances classées						18,78%
Ratio de couverture des créances classées						84,41%

Désignation	31/12/2012					Total
	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	
Encours financier	75 199	2 733	24	159	15 539	93 655
Garantie financière	10 951	385	8	16	2 240	13 601
FDG	10 951	385	8	16	2 097	13 458
Autres	-	-	-	-	143	143
Encours Global	64 248	2 348	16	143	13 299	80 055
Recouvrement Après Clôture	-	-	-	-	305	305
Encours financier global	64 248	2 348	16	143	12 994	79 750
Agios réservés	-	-	-	-	504	504
Provisions sur encours	-	-	3	72	10 469	10 544
Total de la Couverture			3	72	10 973	11 048
Ratio de créances classées						16,49%
Ratio de couverture des créances classées						84,00%

- **Les garanties**

Dans le cadre de la politique de sécurisation du portefeuille, certaines créances présentant aussi bien des risques réels que des risques latents sont couvertes par des contrats d'hypothèque et de nantissement. A ce jour, Union de Factoring dispose de 17 contrats de garantie portant sur un montant global de 3 410mD.

3.2.7. Les produits

Au terme de l'année 2012, le total des produits d'affacturage encaissés s'élève à 8 464mD contre 6 858mD en 2011, soit une progression de 23,4%.

Le détail des produits se résume dans le tableau suivant :

(mD)	2010	2011	Var 2011/2010	2012	Var 2012/20111
Commission d'affacturage					
Montant	2 478	2 263	-8,7%	2 984	31,9%
Taux moyen	1,2%	1,2%		1,2%	
Produits de financement					
Montant	4 811	4 595	-4,5%	5 480	19,2%
Taux moyen	8,2%	7,2%		6,7%	
Total	7 289	6 858	-5,9%	8 464	23,4%

3.2.8. Les charges

- **Les charges financières nettes**

Au 31/12/2012, les charges financières nettes accusent une augmentation de 162mD par rapport au 31/12/2011.

(mD)	2010	2011	Var 2011/2010	2012	Var 2012/20111
Charges financières nettes	2 646	2 278	-13,9%	2 440	7,1%

- **Provisions nettes aux Comptes Affacturages**

Conséquemment à l'effort de recouvrement et à la maîtrise du coût du risque en rapport avec l'amélioration de la qualité du portefeuille, la société a constaté en 2012 :

- des reprises sur provisions de l'ordre de 335mD;
- des dotations aux provisions pour un montant de 93mD.

(mD)	2010	2011	Var 2011/2010	2012	Var 2012/20111
Dotations	1 217	318	-73,8%	93	-70,8%
Reprises	1 021	1 282	25,6%	335	-1273,9%
Provisions nettes aux Comptes Affacturages	196	-963	-590,6%	-242	-74,9%

- **Les charges de fonctionnement**

Le total des charges de fonctionnement au 31/12/2012 s'élève à 3 472mD contre 3 004mD au 31/12/2011, soit une augmentation de 15,6%.

Le détail de ce poste est le suivant :

(mD)	2010	2011	Var 2011/2010	2012	Var 2012/2011
Frais de personnel	1 682	1 858	10,5%	1 930	3,9%
Frais généraux	883	933	5,6%	1 080	15,8%
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	347	213	-38,5%	462	116,6%
Total	2 912	3 004	3,2%	3 472	15,6%

3.2.9. Le résultat

En 2012, la société a affiché un résultat net de 2 166mD en régression de 4,5% par rapport à 2011.

(mD)	2010	2011	Var 2011/2010	2012	Var 2012/2011
Résultat net de l'exercice	1 908	2 269	18,9%	2 166	-4,5%

3.2.10. Indicateurs d'activité trimestriels

(mD)	30/06/2013	30/06/2012	Var Juin 2013/Juin 2012	31/12/2012
Volume des factures achetées	131 180	119 519	9,8%	249 966
Commission d'affacturage	1577	1381	14,2%	2 984
Commission de financement	2 869	2 293	25,1%	5 480
Produit Net d'Affacturage	3 036	2 541	19,5%	6 038
Frais Généraux*	1 980	1 711	15,7%	3 472
Résultat	844	418	101,9%	2 166

*Frais généraux + Frais de personnel + Dotations aux provisions et aux amortissements nettes des reprises

3.3. Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, Union de Factoring est confrontée à une concurrence accrue essentiellement par les banques en matière d'escompte commercial. Toutefois, l'activité d'affacturage est en phase d'émergence compte tenu du nombre des sociétés existantes et de l'effort de vulgarisation du produit.

3.4. Dépendance de l'émetteur *

Il n'y a aucune dépendance d'Union de Factoring à l'égard de ses fournisseurs et de ses adhérents.

Application de l'article 1 :

Risques encourus supérieurs à 5% et à 15% des fonds propres nets

Conformément à l'article 1^{er} de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, de la Banque Centrale de Tunisie telle que modifiée par la circulaire BCT n° 2012-09 du 29 Juin 2012, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

* Selon rapport du commissaires aux comptes destiné à la BCT (exercice clos au 31 décembre 2012)

- 3 fois les fonds propres nets de l'établissement, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus des dits fonds propres nets; et
- 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de Union Factoring s'élève à 17 369 875 dinars au 31/12/2012. Ce ratio s'élève à 0,937 fois les fonds propres nets de la société et reste inférieur à la limite prévue par l'article 1 précité.

De même, le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets de Union Factoring s'élève à 6 745 731 dinars et concerne uniquement deux (2) relations. Ce ratio s'élève à 0,364 et reste inférieur à la limite prévue par l'article 1 précité.

Application de l'article 2 :

Risques encourus sur un même bénéficiaire

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement de crédit.

Au titre de l'exercice 2012, aucune relation ne présente un risque encouru supérieur à 25 % des fonds propres nets d'Union Factoring.

Application de l'article 3 :

Risques encourus sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la société.

Conformément à l'article 3 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire 99-04, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la société, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements sur les dirigeants, sur les administrateurs ou sur les actionnaires qui dépassent ce ratio.

Application de l'article 4 :

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire n° 2012-09 du 29 juin 2012, les fonds propres nets de la société doivent représenter en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés.

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 6 de la circulaire susvisée, s'élève au 31/12/2012 à 69 873 791 dinars.

Ainsi, les fonds propres nets de la société tels que déterminés ci-dessus représentent, au 31/12/2012, un taux de 26,53 % des risques encourus pondérés.

Respect des dispositions des articles 21 et 22 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits

En application des dispositions des articles 21 et 22 de la loi 2001-65, la société ne peut pas :

- affecter plus de 10% de ses fonds propres nets à une participation dans une même entreprise ; et
- détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise.

UNIFACTOR a affecté 1 300 000 DT en fonds gérés chez Arab Tunisian Développement Sicar, cette participation n'excède pas la limite de 10% de ses fonds propres prescrite par l'article 21 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits.

3.5. Litige ou arbitrage en cours ou passé

UNIFACTOR vient de faire l'objet d'un contrôle fiscal approfondi concernant les exercices 2006 à 2010 en matière d'IS et 2008 à 2010 pour les autres Taxes. En date du 14 Août 2012, l'administration fiscale a notifié à la société un redressement d'un montant de **1 533 mD** en principal, outre les pénalités estimées à **696mD**.

La notification a été basée sur 24 chefs de redressement ventilés par nature de Taxe comme suit :

Matière	Chefs de Redressement (en nombre)	Période	Montant du Redressement			% Total Général
			Principal	Pénalités	Total	
Impôt sur les Sociétés et Acomptes Prévisionnels	13	2006-2010	1 138 860	333 098	1 471 958	66%
Taxe sur La Valeur Ajouté	2	2008-2010	176 662	89 778	266 440	12%
Retenues A la Source	4	2008-2010	26 837	194 621	221 458	10%
TFP	2	2008-2010	27 583	14 795	42 378	2%
FOPROLOS	1	2008-2010	792	372	1 164	0%
TCL	1	2008-2010	19 260	9 678	28 939	1%
Droit d'Enregistrement	1	2008-2010	143 084	53 512	196 596	9%
Total Général	24		1 533 078	695 854	2 228 932	100%

L'essentiel du montant notifié a été basé sur le point suivant :

L'administration fiscale n'a pas accepté la constitution par la société de provisions pour créances douteuses et litigieuses sur la base de la classification par Adhérent. Elle recommande de procéder à une évaluation des Actifs par Tiré (ou Acheteur).

Il est à signaler à cet égard que :

- La société a constitué ces provisions en parfait respect des normes prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- La société a constitué ces provisions en parfaite considération de la nature des contrats d'affacturage avec recours (la société garde le recours contre l'Adhérent d'où la nécessité de procéder à un classement par Adhérent) ;
- Les provisions sus cités ont été contrôlées et approuvées par la Direction Générale de la supervision Bancaire, l'organe habilité à contrôler le respect des établissements de crédits des normes édictés en matière de division et de couverture des risques ;
- Le Montant des provisions déterminé par l'Administration Fiscale (sur la base d'une classification par tiré est contesté par la société pour les raisons suivantes :
 - 1.** L'impossibilité technique de refaire le classement par Tiré sur les années cités (le nombre élevé des tirés, connaissance de la nature d'activité des tirés, impossibilité de déterminer l'âge de la créance,..) ;

2. Le fichier de détermination de la provision par tiré, tel que communiqué par le contrôle fiscal, laisse apparaître une très mal compréhension du fonctionnement des comptes d'engagements (confusion entre recouvrements et impayés ...);
3. Les provisions déterminés par l'Administration fiscale pour les exercices 2006 à 2010 a été opéré sur la base de la situation des engagements observée en 2012 (de ce fait il y a eu minoration de provisions acceptées pour les exercices sus cités).

Pour assister la société dans sa réponse à l'administration fiscale, Unifactor a signé deux conventions d'assistance fiscale avec deux Cabinets :

- AS CONSULTING Représenté par Monsieur Abderrazek SAAD
- PWC représenté par Monsieur Mabrouk MAALAOUI

La réponse à l'administration fiscale a été formulée dans les délais légaux soit le 12 Septembre 2012*.

L'estimation du risque fiscal, tel qu'il s'appert après examen des chefs de redressements et des réponses formulées par la société se présente comme suit :

Matière	Montant Total du Redressement	Estimation du Risque UNIFACTOR (mD)
Impôt sur les Sociétés et Acomptes Prévisionnels	1 471 958	
Taxe sur La Valeur Ajouté	266 440	117 240
Retenues A la Source	221 458	182 423
TFP	42 378	42 378
FOPROLOS	1 164	1 163
TCL	28 939	
Droit d'Enregistrement	196 596	
Total Général	2 228 933	343 204

	(mD)
Montant global du risque estimé :	345
Provision pour risque fiscal déjà comptabilisé :	56
Dotation aux Provision Pour Risque Fiscal 31/12/2012	289

3.6. Organisation de la société

3.6.1. Gouvernance et contrôle interne

La société est organisée selon une structure fonctionnelle comprenant 4 directions, relevant de la Direction générale à savoir : la Direction Développement Commercial, la Direction Risques & Finances, la Direction de Gestion des ressources et la Direction Audit.

- La Direction Développement Commercial

La Direction Développement commercial se charge, entre autres, du développement des parts du marché de la Société en définissant des politiques commerciales, marketing et de communication.

- La Direction Risques & Finances

La Direction Administrative et Financière a pour attributions, notamment, l'élaboration et le suivi des budgets, le recouvrement ainsi que les phases précontentieuse et contentieuse.

* Jusqu'à ce jour, aucune suite à la réponse formulée à l'administration le 12/09/2012 n'a été parvenue à la société.

- **La Direction de Gestion des ressources**

La Direction de Gestion des ressources assure la gestion comptables, la gestion de trésorerie et les ressources d'emprunts ,les moyens généraux ainsi que le système d'information.

- **La Direction Audit interne**

La Direction d'Audit Interne assure le bon fonctionnement du système de contrôle interne par la planification et la réalisation des missions d'audit interne au sein de la société.

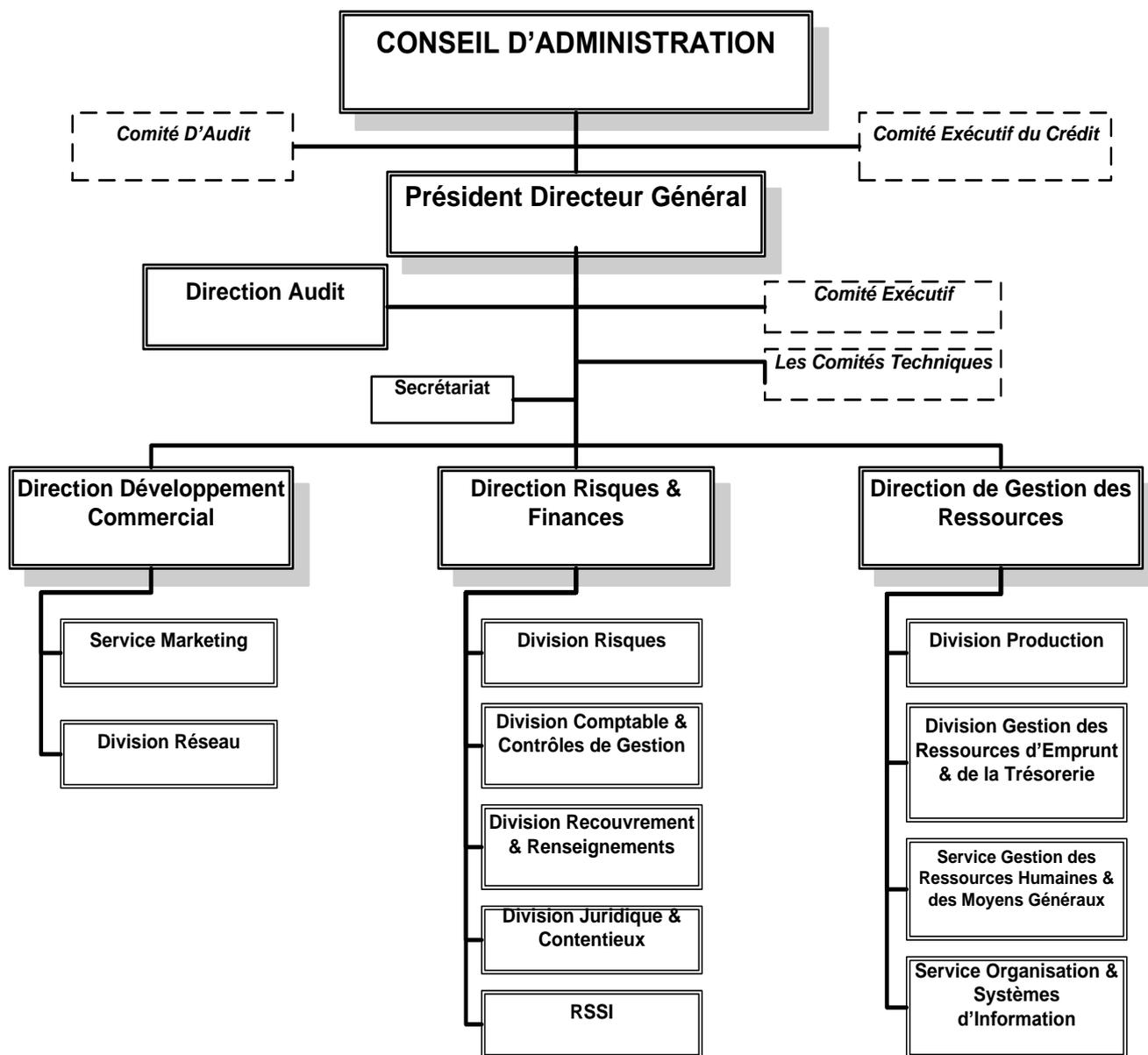
Par ailleurs, la société est dotée de différents comités, à savoir :

→ Comité exécutif de crédit

→ Comité Permanent d'audit interne

→ Les comités techniques : Comité de crédit, Comité de recouvrement, Comité de trésorerie, Commission des marchés

L'organisation générale actuelle de la société se traduit à travers l'organigramme suivant :



3.6.2. Système d'information

Union de Factoring s'est engagée à faire une refonte de tout son système d'information. En effet le Système d'Information d'UNIFACTOR doit se positionner autour de deux axes majeurs d'évolution :

- l'excellence dans la relation client
- l'industrialisation de la production (mécanisation d'une large couverture fonctionnelle)

Le système à mettre en place devra répondre aux besoins actuels et futurs de la société en matière de traitement de l'information et gestion de son activité.

Le futur système devra permettre à UNIFACTOR de jouer pleinement son rôle commercial:

- meilleure gestion de la relation client
- meilleure commercialisation des produits
- large couverture fonctionnelle automatisée des processus « métier »
- indépendance de l'opérationnel vis à vis de l'aspect comptable
- Rapprochement au service du client (virtuel)
- pilotage de l'activité
- gestion d'un référentiel unique (client, produits/opérations, nomenclature)

- possibilité de disposer d'une vision globale du client
- couverture des diverses activités de production avec :
 - ✓ Suppression à MT d'une comptabilité manuelle tout en garantissant la sécurité adéquate des divers traitements et la mise en place d'une piste d'audit fiable
 - ✓ séparation du volet opérationnel du volet comptable avec génération de compte rendu des opérations
- couverture des activités de pilotage et de synthèse
- sécurisation des systèmes sans compromettre la souplesse d'utilisation :
 - ✓ authentification unique des utilisateurs
 - ✓ mise en place de différents niveaux d'accès : chaque utilisateur se voit attribuer un nom utilisateur et un mot de passe unique. L'accès est autorisé en fonction du poste occupé et des besoins d'accès aux données.
 - ✓ définition des conditions des horaires pour l'ouverture de sessions, afin de limiter l'accès de certains utilisateurs aux heures de travail
 - ✓ limitation d'accès au système à certains postes de travail pour certains utilisateurs
 - ✓ historique toutes les opérations à travers les comptes rendus des opérations pour assurer la piste d'Audit.

La mise en œuvre a été entamée avec l'assistance d'un consultant externe, et le recrutement d'un ingénieur informaticien ayant une expérience dans le domaine des finances et spécialement en factoring.

3.7. Politique sociale et effectif de la société

	2010	2011	2012
Personnel commun	15	15	15
Personnel d'encadrement	20	18	19
Cadres supérieurs	4	4	4
Total	39	37	38

Politique d'intéressement du personnel :

En tant qu'établissement de crédit, Union de Factoring applique la convention collective nationale du personnel des banques au personnel de la société.

En ce qui concerne les primes servies et principalement les primes de fêtes religieuses, elle se réfère à ce qui est appliqué dans les banques commerciales et en particulier les banques actionnaires : la Banque Nationale Agricole, l'Arab Tunisian Bank et l'Amen Bank.

Formation :

Compte tenu de la spécificité du métier de factoring de la société, et afin de favoriser l'évolution de la carrière des collaborateurs vers des postes à responsabilités, il a été opté pour le dispositif de formation « APTBEF » et « Factor Chain International » dans le but de développement des compétences comportementales, méthodologiques et managériales. Au titre de l'exercice 2012, le montant des dépenses s'élevait à 25 846D et un budget de 30 000D est prévu pour l'année 2013.

3.8. Politique d'investissement

Union de Factoring projette d'effectuer des investissements supplémentaires d'un montant de 200mD pour le matériel et les équipements. Quant au système d'information, une acquisition d'un Pro-logiciel en 2013 d'un coût de 1,5MD financé par le CMT 2013. Sa mise en route est prévue pour le 4ème trimestre 2013.

Chapitre 4 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT

4.1. Patrimoine de la société au 31 Décembre 2012

4.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le patrimoine d'Union de Factoring est constitué essentiellement des immobilisations nécessaires à l'exploitation.

La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles s'élève au 31/12/2012 à 850 746D contre 894 670D à l'issue de l'exercice 2011 et 1 014 840D à l'issue de l'exercice 2010.

(en Dinars)	2010	2011	2012
Logiciel Profactor	90 000	90 000	90 000
Logiciel Bureautique	91 488	120 475	128 813
Bâtiment siège	926 691	926 691	926 691
Matériel de transport	143 986	143 986	184 586
Agencements & Installations générales	185 777	186 628	188 546
Mobilier & Matériel de Bureau	116 797	122 429	125 353
Matériel informatique	332 088	335 972	362 265
Immobilisations brutes	1 886 827	1 926 181	2 006 254
Amortissements	871 987	1 031 511	1 155 508
Immobilisations nettes	1 014 840	894 670	850 746

4.1.2. Immobilisations financières

Il s'agit essentiellement des titres de participation au fonds gérés détenus par l'ATD SICAR et des prêts sur fonds social octroyés aux personnels de la Société.

(en Dinars)	2010	2011	2012
Participation capital risque ATD	2 700 000	2 000 000	1 300 000
Prêts	55 414	43 849	39 169
Cautionnements versés	560	560	560
Total	2 755 974	2 044 409	1 339 729

4.2. Etats financiers comparés au 31 Décembre

4.2.1. Bilans comparés au 31 décembre

(en Dinars)

ACTIFS	Notes	31-déc.-12	31-déc.-11	31-déc.-10
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations Incorporelles et corporelles	(01)	2 006 255	1 926 181	1 886 827
Moins: Amortissements		-1 155 508	-1 031 512	-871 987
Total des immobilisations corporelles et incorporelles		850 747	894 669	1 014 840
Immobilisations Financières	(02)	1 339 729	2 044 409	2 755 974
Total Immobilisations financières		1 339 729	2 044 409	2 755 974
Autres Actifs non courants		34 288	59 108	13293
Total des actifs non courants		2 224 764	2 998 186	3 784 106
ACTIFS COURANTS				
Affacturages et comptes rattachés	(03)	89 259 846	79 718 200	83 391 388
Moins: Provisions & Agios réservés	(04)	-11 147 712	-11 408 168	-12 316 568
		78 112 134	68 310 032	71 074 820
Autres Actifs courants	(05)	585 375	489 431	1333376
Liquidités et équivalents de liquidités	(06)	80 227	207 023	116 013
Total des Actifs courants		78 777 736	69 006 486	72 524 209
Total des Actifs		81 002 500	72 004 672	76 308 315

(en Dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31-déc.-12	31-déc.-11	31-déc.-10
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		15 000 000	15 000 000	15 000 000
Réserves Légales		248 619	248 619	248 619
Réserves Fonds Social		90 037	114 066	139 592
Réserves Pour Réinvestissements exonérés		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Réserves Pour Risques Généraux		740 000	740 000	740 000
Résultats Reportés		-226 038	-2 495 213	-4 403 592
Modifications comptables				
Total Capitaux Propres avant résultat de l'exercice	(07)	16 852 618	14 607 472	12 724 619
Résultat de l'exercice		2 166 107	2 269 175	1 908 379
<i>Réserve spéciale de réinvestissement</i>		<i>1 420 000</i>		
<i>Résultat après réinvestissement</i>		<i>746 107</i>	<i>2 269 175</i>	<i>1 908 379</i>
Total Capitaux Propres Avant affectation		19 018 724	16 876 647	14 632 998
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunt		0	0	128 000
Emprunt Obligataire	(08)	6 000 000	10 000 000	4 000 000
Fonds de Garantie		13 819 323	13 429 005	12 464 241
Provisions Pour Risques et Charges		345 000	56 429	56 429
Total des Passifs non courants		20 164 323	23 485 434	16 648 670
Passifs courants				
Adhérents et comptes rattachés	(09)	3 328 636	789 430	1 283 821
Autres passifs courants	(10)	4 361 874	3 447 432	3 371 951
Concours bancaires et autres passifs	(11)	34 128 943	27 405 729	40 370 875
Total des Passifs courants		41 819 453	31 642 591	45 026 647
Total des Passifs		61 983 776	55 128 025	61 675 317
Total des Capitaux propres et des passifs		81 002 500	72 004 672	76 308 315

4.2.2. Etats de résultat comparés au 31 décembre

(en Dinars)

	Notes	31-déc.-12	31-déc.-11	31-déc.-10
PRODUITS D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE				
Revenus d'Affacturage				
Commissions d'Affacturage	(12)	2 984 038	2 262 642	2 478 332
Produits Financiers de Mobilisation	(13)	5 479 588	4 595 102	4 811 100
Autres Produits Financiers de Placement		15 180	66 662	327 995
Total des Produits d'Exploitation		8 478 806	6 924 406	7 617 427
CHARGES D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE				
Charges Financières nettes		-2 440 327	-2 278 305	-2 646 031
Total des Charges d'exploitation	(14)	-2 440 327	-2 278 305	-2 646 031
PRODUIT NET D'AFFACTURAGE		6 038 479	4 646 101	4 971 396
AUTRES CHARGES & PRODUITS				
Provisions Nettes aux Comptes Affacturages		241 785	963 341	-196 351
<i>Dotations</i>		-92 935	-318 327	-1 217 042
<i>Reprises</i>		334 720	1 281 668	1 020 691
Autres Produits d'exploitation	(15)	21 944	20 424	53 367
Frais du Personnel		-1 930 123	-1 857 874	-1 681 956
Frais Généraux	(16)	-1 080 050	-932 889	-883 195
Amortissement et Provisions	(17)	-462 112	-213 368	-347 014
Total Autres Charges & Produits		-3 208 556	-2 020 366	-3 055 149
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 829 923	2 625 735	1 916 247
Impôt sur les bénéfices	(18)	-663 816	-356 560	-7 868
Résultat Net de l'Exercice		2 166 107	2 269 175	1 908 379
Réserve spéciale de réinvestissement		1 420 000		
Résultat net après réinvestissement		746 107	2 269 175	1 908 379

4.2.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

(en Dinars)

	Notes	31-déc.-12	31-déc.-11	31-déc.-10
Flux de Trésorerie liés à l'Exploitation				
Encaissement reçus des Tirés		227 190 906	184 440 192	184 105 321
Financement des adhérents		-224 775 785	-173 245 836	-183 652 813
Encaissements provenant des crédits à court terme	(19)	95 050 000	65 950 000	85 242 134
Remboursement des crédits à court terme	(20)	-92 800 000	-75 250 000	-79 769 818
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	(21)	-3 519 182	-3 171 916	-2 909 371
Intérêts payés	(22)	-2 416 558	-1 809 413	-2 497 982
Revenus des placements		53 467	300 222	61 911*
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-1 217 152	-2 786 751	579 382
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corp et incorp	(23)	-82 858	-30 093	-57 373
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corp. et incorp.				49 500
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières				
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	(24)	700 000	700 000	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		617 142	669 907	-7 873
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement				
Encaissement suite à l'émission d'actions				5 000 000
Dividendes et autres distributions				
Encaissements des emprunts	(25)		10 000 000	
Remboursement des emprunts	(26)	-4 128 000	-4 128 000	-8 128 000
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement		-4 128 000	5 872 000	-3 128 000
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités				
Variation de la Trésorerie		-4 728 010	3 755 156	-2 556 489
Trésorerie début d'exercice		-8 616 597	-12 371 753	-9 815 264
Trésorerie fin d'exercice		-13 344 608	-8 616 597	-12 371 753

*retraité pour les besoins de comparabilité

4.2.4. Tableau des engagements hors bilan

(en Dinars)

	31-déc.-12	31-déc.-11	31-déc.-10
Engagements donnés	11 408 394	7 356 942	6 925 800
Engagements Imports Donnés	9 958 394	7 356 942	6 925 800
Engagements reçus	3 552 650	3 582 650	6 018 292
Garantie réelle	3 409 650	3 439 650	5 875 292
Garantie financières	143 000	143 000	143 000

4.2.5. Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2012

I. Présentation et principes

1.1 Présentation de la société

La société a été créée le 27 Avril 2000 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue de comptes, encaissement et recouvrement, des créances détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital initial s'élève à Six millions de Dinars (6 000 000 TND) divisé en Un Million Deux Cent Mille actions (1 200 000) actions de Cinq dinars chacune, totalement libérées.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 2-11-2006, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 000 000 TND pour le porter à 10 000 000 TND et ce, par l'émission de 800.000 actions nouvelles de 5 D chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 12-03-2010, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 5 000 000 TND pour le porter à 15 000 000 D et ce, par l'émission de 1 000 000 actions nouvelles de 5 D chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit. Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

1.2 Principes et Méthodes comptables appliquées

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire. Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif.

Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat d'affacturage.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des financements consentis.

Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision pour dépréciation du compte affacturage conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire N° 91-

24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991, et telle que modifiée par les textes subséquents. De plus une dotation annuelle sera constatée intitulée provisions pour risques généraux. Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les adhérents.

Les classes sont au nombre de 5 :

Actifs	Classe	Provision
Actifs courants	0	0%
Actifs nécessitant un suivi particulier	1	0%
Actifs incertains	2	20%
Actifs préoccupants	3	50%
Actifs compromis	4	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

Classe 0- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

Classe 1- Actifs nécessitant un suivi particulier :

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2- Actifs incertains :

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe 1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information, des problèmes de gestion ou des litiges entre associés, des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 et 180 jours).

Classe 3- Actifs préoccupants :

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4- Actifs compromis :

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes tirés regroupés par adhérent, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Un adhérent est classé selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération d'avantages fiscaux accordés ou autres.

II. Notes détaillées

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation (Valeurs brutes)	Au 31 Décembre 2011	Acquisition	Cession	Au 31 Décembre 2012
Logiciel profactor	90 000			90 000
Logiciel bureautique	120 475	8 338	0	128 813
Sous total immobilisations incorporelles	210 475	8 338	0	218 813
Bâtiment siège	926 691			926 691
Matériel de transport	143 986	40 600		184 586
Agencement & installations générales	186 629	1 917		188 546
Mobilier & matériel de bureau	122 429	2 925		125 353
Matériel informatique	335 971	26 294		362 265
Sous total immobilisations corporelles	1 715 706	71 736	0	1 787 442
Total	1 926 181	80 074	0	2 006 255

Désignation (Amortissements)	Amortissement antérieur	Amort au 31 Décembre 2012	Amortissement cumulé	VCN au 31 Décembre 2012
Logiciel Profactor	90 000	0	90 000	0
Logiciel bureautique	94 363	12 948	107 310	21 503
Amortissement immobilisations incorporelles	184 363	12 948	197 310	21 503
Amortissement Bâtiment siège	278 007	46 335	324 342	602 349
Amortissement Matériel de transport	49 262	32 446	81 708	102 879
Amortissement Agencement & installations générales	101 742	17 689	119 431	69 115
Amortissement Mobilier & matériel de bureau	89 117	7 423	96 539	28 814
Amortissement Matériel informatique	329 022	7 156	336 178	26 087
Amortissement immobilisations incorporelles	847 150	111 048	958 197	829 244
Total	1 031 512	123 995	1 155 508	850 747

2. Immobilisations financières

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Participation capital risque ATD	1 300 000	2 000 000
Prêts	39 169	43 849
Cautionnements versés	560	560
Total	1 339 729	2 044 409

3. Affacturages et comptes rattachés

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Affacturages achats domestique	79 678 663	72 182 176
Affacturages achats export	1 745 866	1 792 855
Affacturages achats import	1 171 562	668 987
Affacturages effet à l'encaissement	6 663 754	5 074 182
Total	89 259 846	79 718 200

4. Provisions & Agios réservés

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Agios réserves	503 499	522 171
Provisions	10 644 213	10 885 997
Total	11 147 712	11 408 168

5. Autres actifs courants

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Personnel avances & acomptes	21 156	21 640
Etat impôts et taxes	379 953	219 720
Provisions pour remboursement CNAM	572	339
Débiteurs divers	14 827	13 632
Produits a recevoir intérêt ATD Sicar	15 180	66 662
Produits a recevoir /com import	10 837	21 739
Charges payées ou comptabilisées d'avance	127 144	121 451
Prêts au personnel échéance moins d'un an	15 706	24 248
Total	585 375	489 431

6. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
BNA agence du siège	21 495	21 495
Amen banque ag cun dépenses	77	120 453
ATB Saadi Unifactor fonds social	56 889	63 204
Caisses	1 767	1 871
Total	80 227	207 023

Les comptes bancaires font apparaître des suspens, antérieurs à 2012, à la fois débiteurs et créditeurs détaillés comme suit :

1. Des suspens comptables ventilés en :

- Débits en comptes bancaires (décaissements portés aux débits des comptes bancaires et non constatés en comptabilité) pour 194 KDT dont 135 KDT provisionnés et 33 KDT en cours de réclamation.
- Crédits en comptes bancaires (encaissements portés aux crédits des comptes bancaires et non constatés en comptabilité) pour 614 KDT

2. Des suspens Bancaires ventilés en :

- Débits comptables (Encaissements Constatés en Comptabilité et non portés aux Crédits des comptes bancaires) pour 273 KDT dont 112 KDT en cours de réclamation.
- Crédit Comptables pour 111 KDT (Décaissements constatés en Comptabilité et non portés aux Débits des comptes bancaires).

Courant 2011, un travail d'apurement et de justification des suspens de la Trésorerie a été engagé par la société. Ce travail a permis à la société de constater d'importantes reprises sur provisions qui sont passés de 257 KDT au 31-12-2010 à 135 KDT à fin 2012.

Eu égard du montant des encaissements portés aux crédits de nos comptes bancaires et non comptabilisés, la finalisation des travaux d'apurements et la correction des écritures peuvent conduire la société à réalisés des produits sur les exercices futurs.

7. Capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Réserve Fond Social	Réserves pour Risques Généraux	Réserves pour Réinvestissements Exonéré	Résultats Reportés	Résultat de la période	Total capitaux propres
Solde de clôture année 2011	15 000 000	248 619	114 066	740 000	1 000 000	(2 495 213)	2 269 175	16 876 647
Affectation du résultat 2010						2 269 175	(2 269 175)	0
Utilisation Réserves FS			(24 029)					(24 029)
Reclassement modification comptable en résultat reporté								
Résultat de la période							2 166 107	2 166 107
Solde de clôture 31/12/2012	15 000 000	248 619	90 037	740 000	1 000 000	(226 038)	2 166 107	19 018 724

8. Emprunt Obligataire

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Unifactor 2005	20 000 000	20 000 000
Unifactor 2006	10 000 000	10 000 000
Unifactor 2008	10 000 000	10 000 000
Unifactor 2010	10 000 000	10 000 000
Echéances a 1 an	(4 000 000)	(4 000 000)
Cumul Remboursements	(40 000 000)	(36 000 000)
Total	6 000 000	10 000 000

9. Adhérents et comptes rattachés

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Comptes courants adhérents	2 224 148	187 516
Compte courant correspondant	1 104 488	601 914
Total	3 328 636	789 430

10. Autres passifs courants

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Affacturages règlements en plus	326 352	453 263
Provisions pour congés à payer	226 627	225 426
Etat impôt & taxes	829 331	97 588
Compte courant actionnaires	14	14
C.N.S.S	111 788	87 839
Créditeurs divers	295 239	165 961
Produits Per ou comp d'avance	909 978	717 455
Charges à payer	560 924	428 923
Emp obligataire-charges à payer	475 624	683 495
Provisions indemnité départ PDG	100 000	66 667
Prov pour salaire à payer	314 261	299 257
Prov pour dépr comptes débiteurs	70 209	39 048
Prov pour dépr écart engagement	7 022	14 514
Prov pour instances bancaires	134 055	167 982
Total	4 361 874	3 447 432

11. Concours bancaires et autres passifs

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Emprunts à 1an	4 000 000	4 128 000
1an		
Emprunt obligataire échéance	4 000 000	4 000 000
1an		
Emprunt ATB CMT échéance		128 000
Crédit à court terme	2 000 000	0
Crédit relais-BNA		
Crédit direct à court terme-AB	2 000 000	
Mob. c .c .p Amen banque	4 108	4 108
Mob. c .c .p amen bank	4 108	4 108
Billet de trésorerie emprunteur	14 700 000	14 450 000
Bit emprunteur ATD	4 500 000	3 650 000
Bit emprunteur maxula	300 000	
Bit emprunteur Amen trésor	3 000 000	800 000
Bit emprunteur GO Sicav		1 000 000
Bit emprunteur Plac obligataire		
Sicav		
Bit emprunteur Amen sicav	4 000 000	7 000 000
Bit emprunteur maxula	1 000 000	
placement		
Bit empr. Amen Premiere Sicav	400 000	
Bit emprt Sicav Axis trésorerie	1 500 000	2 000 000
Banques	13 424 835	8 823 620
BNA agence du siège	7 055 257	3 226 468
Amen banque ag siège	3 281 127	2 132 044
Amen banque ag cun dépenses	14 997	0
ATB Saadi	3 073 454	3 465 109
Total	34 128 943	27 405 729

12. Commissions d'Affacturage

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Commissions d'affacturages	2 898 659	2 188 580
Commission p. échéance impayée taxables	81 018	73 702
Commission sur sign. billet à ordre taxable	3 941	
Commission sur avoir	420	360
Total	2 984 038	2 262 642

13. Produits Financiers de Mobilisation

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Produits Financiers de Mobilisation	5 635 439	4 331 725
(+) Ppca n-1	717 455	1 035 773
(+) Agios n-1	522 171	467 229
(-) Ppca n	909 978	717 455
(-) Agios n	503 499	522 171
Total	5 479 588	4 595 102

14. Charges Financières nettes

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Intérêt prêt ATB	3 720	10 826
Intérêt billet de trésorerie	929 624	820 330
Intérêt mob c c p Amen Banque	17 962	0
Commission de souscription	64 409	11 481
Emprunt obligataire intérêts	573 352	873 404
Emprunt obligataire autres commissions	6 878	12 941
Emprunt obligataire commission aval		(4 035)
Autres commissions de placement	133 764	93 801
Intérêts débiteurs comptes courants	711 468	460 866
Intérêt bancaire compte créditeur	(851)	(1 309)
Total	2 440 327	2 278 305

15. Autres Produits d'exploitation

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Profits exceptionnels	0	5 610
Profits non requérants	1 280	5 692
RECUP FRAIS JUSTICE	20 664	9 123
Total	21 944	20 424

16. Frais Généraux

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Achat de matières et fournitures	69 854	60 557
Loyer	24 706	23 565
Frais de Nettoyage et de syndic	11 943	11 147
Entretiens et réparations	16 498	23 425
Assurance	36 386	14 423
Travaux de Conceptions Documents UNIFACTOR	7 996	6 490
Formation et séminaires	25 846	11 680
Services informatiques	24 485	25 969
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	218 746	197 814
Publicités, publications, relations publiques	27 180	11 863
Frais de Déplacements-Bons de Restaurants	70 127	83 215
Frais postaux et de télécommunications	99 162	58 103
Services bancaires et assimilés	7 618	10 063
Frais d'Adhésion FCI	11 662	11 045
Frais d'Adhésion APTBEF	8 610	6 729
Frais & Commissions correspondant Etranger	21 057	17 137
Frais d'Assurances Sans Recours + Import	104 324	29 856
Jetons de présence	96 250	135 000
Rémunération des Comités	96 250	90 000
Pertes non Requirantes	159	5 850
Impôts et taxes sur rémunérations	48 524	46 597
T.C.L	17 990	13 864
Droits d'enregistrement et de timbres	14 949	23 184
Autres impôts et taxes	19 730	15 313
Total	1 080 050	932 889

17. Amortissement et Provisions

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Dot aux amortissements des immob incorporelles	12 948	22 034
Dot aux amortissements des immo corporelles	111 048	137 490
Dot résorption des charges à répartir	24 820	33 967
Dot aux provisions pour risque et charges	288 571	0
Dot / reprise sur provisions p congés payés	1 201	35 130
Dotation aux provisions pour indemnité départ PDG	33 333	33 334
Dotation aux provisions pour dep. actif courants	33 256	25 533
Dotation aux provisions sur dep. écart engagement	0	14 514
Dotation aux provisions sur instances bancaires	9 131	11 500
Reprises sur provision sur instances bancaires	(42 608)	(100 132)
Reprise sur prov. p Ecart Engagement	(7 492)	
Reprise sur prov. p Débits Comptables	(2 096)	
Total	462 112	213 368

18. Impôts sur les bénéfices

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Impôt sur les sociétés	663 816	356 560
Total	663 816	356 560

19. Encaissements provenant des crédits à court terme

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Amen Banque	2 000 000	0
Amen première sicav	9 500 000	4 000 000
Amen trésor sicav	12 200 000	5 600 000
ATD	36 950 000	22 850 000
BHM DISTRIBUTION	0	1 000 000
BNA	4 000 000	0
Go sicav	500 000	3 000 000
Maxula	1 400 000	0
Placement obligataire sicav	20 000 000	13 000 000
Sanadett		10 000 000
Sicav axis trésorerie	5 000 000	6 500 000
SICAV AMEN	3 000 000	0
SMART	500 000	0
AMEN BANK	2 000 000	0
Amen première sicav	9 500 000	0
Total	95 050 000	65 950 000

20. Remboursement des crédits à court terme

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Amen performance	0	(100 000)
Amen première sicav	(10 000 000)	(4 000 000)
Amen trésor sicav	(10 000 000)	(8 300 000)
ATD	(36 100 000)	(24 850 000)
BHM DISTRIBUTION	0	(1 000 000)
BNA	(4 000 000)	0
BTE	0	(3 000 000)
Go sicav	(1 500 000)	(3 000 000)
MAXULA	(700 000)	0
Placement obligataire sicav	(23 000 000)	(13 000 000)
SANADETT	0	(10 000 000)
Sicav axis trésorerie	(5 000 000)	(8 000 000)
SICAV AMEN	(2 000 000)	0
SMART	(500 000)	0
Total	(92 800 000)	(75 250 000)

21. Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Personnel	(1 050 600)	(1 122 170)
Etat Impôt & Taxes	(1 041 210)	(845 457)
Fournisseurs et autres Tiers	(1 427 372)	(1 204 289)
Total	(3 519 182)	(3 171 916)

22. Intérêts payés

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Int billet de trésorerie	(784 276)	(706 601)
Autres Commissions & Intérêts	(851 060)	(597 584)
Int & commission sur emprunt obligataire	(781 223)	(505 228)
Total	(2 416 558)	(1 809 413)

23. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Matériel de transport	(40 600)	0
Logiciel bureautique	(8 850)	(24 134)
Agencement & installations générales	(2 958)	0
Mobilier & matériel de bureau	(30 450)	(5 959)
Total	(82 858)	(30 093)

24. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Remboursement Fonds gérés 2005	700 000	700 000
Total	700 000	700 000

25. Encaissement d'emprunts

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Emprunt obligataire UF 2010	0	10 000 000
Total	0	10 000 000

26. Remboursement emprunts

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Emprunt obligataire UF 2005/1	0	0
Emprunt obligataire UF 2006	(0)	(2 000 000)
Emprunt obligataire UF 2008	(2 000 000)	(2 000 000)
Emprunt obligataire UF 2010	(2 000 000)	0
Crédit à moyen terme	(128 000)	(128 000)
Total	(4 128 000)	(4 128 000)

27. Note sur les engagements hors bilan

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Au 31 Décembre 2011
Engagements données	11 408 394	7 356 942
Engagements Imports données	9 958 394	7 356 942
Engagements Sans Recours données	1 450 000	-
Engagements Reçus	3 552 650	3 582 650
Garantie Réelle	3 409 650	3 439 650
Garanties Financières	143 000	143 000

28. Note sur les parties liées

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont voici les principaux volumes réalisés :

- L'ATB a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 DT et un crédit mobilisable pour un montant de 2 000 000 DT.
- La BNA a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 DT, un crédit mobilisable pour un montant de 2 000 000 DT ainsi qu'une ligne de crédit en devises pour 500 000 Euros.
- L'AMEN BANK a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 3 000 000 DT et un crédit mobilisable pour un montant de 2 000 000 DT

29. Note sur les évènements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26/02/2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des évènements postérieurs nous n'avons aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

4.2.6. Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2012

Tableau de détermination du résultat fiscal pour l'exercice 2012

DÉSIGNATIONS		31/12/2012
I	Résultat Net	
	Résultat Net de l'exercice	2 166 106,524
		2 166 106,524
II	Réintégrations	
	Impôt sur les bénéfices	663 815,890
	Jetons de Présences	96 250,000
	Timbre de voyage	-
	Provisions pour congés payés de l'exercice	-
	Provisions p ind depart pdg	33 333,334
	Provisions pour Risque Fiscal	288 571,166
	DOT.AUX PROV.P/DEP.DEBITS COMPTABLE	33 256,100
	DOT.AUX PROV.P/DEP.ACTIF COURA	9 131,030
	subventions et dons	5 870,705
	cadeaux, réceptions et restauration	20 282,074
		1 150 510,299
III	Déductions	
	Reprise sur Provisions pour congés payés non déduite initialement	-
IV	Résultat Imposable (I+II-III)	3 316 616,823
	Abattement Dégrèvement financier	1 420 000,000
V	Résultat Fiscal	1 896 616,823
	Impôt sur les sociétés 35%	663 816
	Chiffre d'affaires TTC	3 414 647
	Minimum d'Impôt code IRPP et IS	3 415
	Minimum Impôt au Taux de 20%	663 323
	Impôt Retenu	663 816

4.2.7. Rapports général et spécial du commissaire aux comptes

✓ Rapport général :

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Thomatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy 1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.tn



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac – B.P. n°317 Publiposte
Rue Lac Echkel – Les Berges du Lac
Tél. 216 (71) 194 344
Fax 216 (71) 194 328
E-mail: imbz@kpmg.com

Union de Factoring

Ennour building Centre Urbain Nord
1004 TUNIS

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2012

Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring,

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Union de Factoring comprenant le bilan au 31 Décembre 2012 faisant apparaître un total de 81 002 500 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice net de 2 166 107 dinars et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une variation de trésorerie négative de 4 728 010 dinars et une trésorerie de fin de période négative de 13 344 608 dinars, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société Union de Factoring au 31 décembre 2012, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

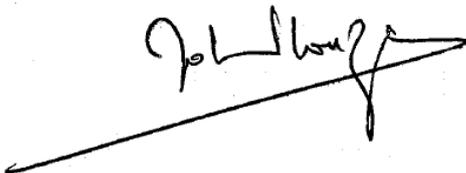
- Nous n'avons pas d'observations à formuler quant à la sincérité et la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2012.
- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Un rapport présentant les défaillances du système de contrôle interne a été remis à ce titre à la direction.

Tunis, le 18 Mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de DTTL

Mohamed LOUZIR



FMBZ-KPMG

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy 1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.tn



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac – B.P. n°317 Publiposte
Rue Lac Echkel – Les Berges du Lac
Tél. 216 (71) 194 344
Fax 216 (71) 194 328
E-mail: fmbez@kpmg.com

Union de Factoring

Ennour building Centre Urbain Nord
1004 TUNIS

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2012

Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring,

En application de l'article 29 de la loi n° 2001- 65 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

La direction de la société nous a informés des conventions suivantes qui rentrent dans le cadre de ces articles.

I- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont voici les principaux volumes réalisés :

- L'ATB a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 Dinars et un crédit mobilisable pour un montant de 2 000 000 Dinars.
- La BNA a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 DT, un crédit mobilisable pour un montant de 2 000 000 DT ainsi qu'une ligne de crédit en devises pour 500 000 Euros.
- L'AMEN BANK a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 3 000 000 Dinars et un crédit mobilisable pour un montant de 2 000 000 Dinars.

II. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que fixés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 19 Novembre 2009 et révisée par décision du conseil d'administration du 16 Juillet 2012. Cette rémunération se compose d'un salaire annuel net de 81 600 Dinars, d'une gratification de fin d'année, d'un quota de 500 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques à hauteur de 600 dinars par an.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration réunis en date du 09 Septembre 2011 pour un montant de 7 000 DT nets par administrateur.
- La rémunération des membres du Comité permanent d'Audit et les membres du comité de crédit a été fixée par l'assemblée générale réunie en date du 09 Septembre 2011 sur proposition du conseil et a été fixée pour un montant de 7 000 DT nets pour chaque membre.
- La rémunération des membres du Comité des risques (créé en 2012) a été estimée pour un montant de 7 000 DT nets pour chaque membre.

Les obligations et engagements d'Union de Factoring envers ses dirigeants (tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 se présentent comme suit (en dinars):

	<u>PDG</u>		<u>Administrateurs</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012
Avantages à court terme	246 260	109 490	192 500	192 500
Autres avantages à long terme	0	0	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	33 333	100 000	0	0
Total	279 593	209 490	192 500	192 500

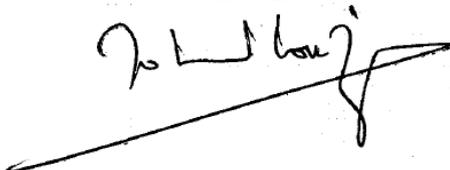
En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 18 Mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

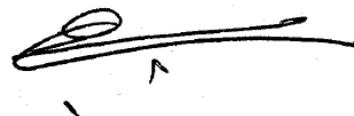
Cabinet MS Louzir – Membre de DTTL

Mohamed LOUZIR



FMBZ-KPMG

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



4.2.8. Les engagements financiers au 31/12/2012

I- ENGAGEMENTS FINANCIERS						
Type d'encouragements	Valeur totale	Tiers	Entreprises			Provisions
			Dirigeants	liées	Associés	
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties						
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissements (effets)						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Garanties au profit des adhérents tunisiens	1 450 000					
e) Garanties au profit des correspondants étrangers – affacturage import	9 958 394	Factor étranger				
f) Abandon de créances						
Total	11 408 394					
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties (dépôts affectés)						
b) Garanties réelles						
* Hypothèques	3 439 650	Adhérents				
* Nantissements (effets)	143 000	Bons de caisse				
c) Effets escomptés et non échus						
d) Garanties reçues des correspondants étrangers affacturage export						
e) Abandon de créances						
f) Cautions bancaires sur dossier clientèle						
Total	3 552 650					
2- Engagements réciproques						
* Emprunts obtenus non encore encaissés						
* Opération de portage						
* Crédit documentaire						
* Commande d'immobilisation						
* Commande de longue durée						
* Contrats avec le personnel prévoyant des supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
* Etc						
Total	0					
II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES						
Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie			Provisions	
* Emprunts obligataires						
* Emprunts d'investissement						
* Emprunts courants de gestion						
* Autres						

4.3. Encours des crédits contractés par Union de Factoring au 31/12/2012

4.3.1. Encours des emprunts obligataires émis par Union de Factoring au 31/12/2012

(en Dinars)

Intitulé	Montant de l'emprunt (en Dinars)	Notation	Date de jouissance	Échéance annuelle	31/12/2012 (en Dinars)
"UNIFACTOR 2008" - 5 ans - Taux: 6,5%	8 650 000	BB+	14/03/2008	30-mars	2 000 000
"UNIFACTOR 2008" - 5 ans - Taux: TMM+1%	1 350 000				
"UNIFACTOR 2010" - 5 ans - Taux: 5,5%	5 500 000	BB+	04/02/2011	4-février	8 000 000
"UNIFACTOR 2010" - 5 ans - Taux: TMM+1%	4 500 000				
Total					10 000 000

4.3.2. Les crédits à moyen terme

Néant

4.3.3. Les crédits à court terme

- Billets de trésorerie

Date de souscription	Organisme	Montant	Taux en %	Nombre de jours	Échéance
06/11/2012	AMEN PREMIERE	1 500 000	5,75	90	04/02/2013
	Sous Total 1	1 500 000			
10/10/2012	AMEN TRESOR	500 000	5,50	90	08/01/2013
15/10/2012	AMEN TRESOR	1 500 000	5,50	90	13/01/2013
18/11/2012	AMEN TRESOR	1 000 000	5,65	90	16/02/2013
	Sous Total 2	3 000 000			
30/12/2012	ATD	2 000 000	5,00	40	08/02/2013
30/12/2012	ATD	2 500 000	5,00	30	29/01/2013
	Sous Total 3	4 500 000			
06/11/2012	Placement Obligataire SICAV	2 000 000	5,20	90	04/02/2013
26/12/2012	Placement Obligataire SICAV	2 000 000	5,40	90	26/03/2013
	Sous Total 4	4 000 000			
06/11/2012	SICAV AMEN	1 000 000	5,75	90	04/02/2013
	Sous Total 5	1 000 000			
24/12/2012	Maxula Ivestment SICAV	300 000	5,90	30	23/01/2013
26/12/2012	Maxula Placement SICAV	400 000	5,90	30	25/01/2013
	Sous Total 6	700 000			
	Total Général	14 700 000			

- Crédit à court terme

(en Dinars)	31-déc.-12
Amen Bank	2 000 000
Total	2 000 000

- Découvert bancaire

(en Dinars)	31-déc.-12
Amen Bank	3 296 124
ATB	3 073 454
BNA	7 055 257
Total Découvert bancaire	13 424 835

4.4. Structure des souscripteurs par catégorie à l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2010 »

	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en Dinars		Pourcentage
			Souscrit à TF	Souscrit à TV	
SICAV	10	57 000	3 400 000	2 300 000	57,0%
FCP	2	2 000	200 000		2,0%
Assurances	4	26 000	1 900 000	700 000	26,0%
Banques	1	15 000	1 500 000		15,0%
Total	17	100 000	7 000 000	3 000 000	100%

4.5. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre

(en Dinars)	31-déc.-12	31-déc.-11	31-déc.-10
Commissions d'Affacturage	2 984 038	2 262 642	2 478 332
Produits Financiers de Mobilisation	5 479 588	4 595 102	4 811 100
Autres Produits Financiers de Placement	15 180	66 662	327 995
Produits d'exploitation	8 478 806	6 924 406	7 617 427
Charges Financières nettes	-2 440 327	-2 278 305	-2 646 031
Marge commerciale Brute (PNA)	6 038 479	4 646 101	4 971 396
Autres Produits d'exploitation	21 944	20 424	53 367
Frais du Personnel	-1 930 123	-1 857 874	-1 681 956
Frais Généraux	-1 080 050	-932 889	-883 195
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	3 050 250	1 875 762	2 459 612
Provisions Nettes aux Comptes Affacturages	241 785	963 341	-196 351
Amortissement et Provisions	-462 112	-213 368	-347 014
Impôt sur les bénéfices	-663 816	-356 560	-7 868
Résultat net de l'exercice	2 166 107	2 269 175	1 908 379

4.6. Tableau de mouvement des capitaux propres

(en Dinars)	Capital social	Réserve légale	Réserve Fond Social	Rés Risq Généré	Réserves Réinves Exonéré	Résultats Reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2008	10 000 000	248 619	152 599	740 000	1 000 000	-2 307 445	-619 322	-2 842 297	6 372 155
Affectation du Résultat 2008 (AGO du 08/07/2009)						-2 371 213		2 371 213	-
Reclassement modifications comptables							-471 084	471 084	-
Utilisation Réserves Fonds Social			-8 858						-8 858
Résultat de l'Exercice 2009								1 365 472	1 365 472
Solde au 31/12/2009	10 000 000	248 619	143 741	740 000	1 000 000	-4 678 658	-1 090 406	1 365 472	7 728 768
Affectation du Résultat 2009 (AGO du 30/06/2010)						1 365 472		-1 365 472	0
Utilisation Réserves Fonds Social			-4 149						-4 149
Reclassement modifications comptables						-1 090 406	1 090 406		0
Augmentation du Capital (AGE du 12/03/2010)	5 000 000								5 000 000
Résultat de l'Exercice 2010								1 908 379	1 908 379
Solde au 31/12/2010	15 000 000	248 619	139 592	740 000	1 000 000	-4 403 592	0	1 908 379	14 632 998
Affectation du Résultat 2010 (AGO du 09/09/2011)						1 908 379		-1 908 379	0
Utilisation Réserves Fonds Social			-25 526						-25 526
Résultat de l'Exercice 2011								2 269 175	2 269 175
Solde au 31/12/2011	15 000 000	248 619	114 066	740 000	1 000 000	-2 495 213	0	2 269 175	16 876 647
Affectation du Résultat 2011 (AGO du 29/06/2012)						2 269 175		-2 269 175	0
Utilisation Réserves Fonds Social			-24 029						-24 029
Résultat de l'Exercice 2012								2 166 107	2 166 107
Solde au 31/12/2012	15 000 000	248 619	90 037	740 000	1 000 000	-226 038	0	2 166 107	19 018 725

4.7. Affectation des résultats des trois derniers exercices

(en Dinars)	2012	2011	2010
Résultat de l'exercice	2 166 107	2 269 175	1 908 379
Report à nouveau	-226 038	-2 495 213	-4 403 592
Bénéfice à répartir	1 940 069	-226 038	-2 495 213
Réserves légales	97 003	0	0
1er Reliquat	1 843 066	-226 038	-2 495 213
Reprise Réserves pour réinvestissements exonérés (2005)	1 000 000		
Réserves pour réinvestissements exonérés (2012)	1 420 000		
2ème Reliquat	1 423 066	-226 038	-2 495 213
Fonds social	20 000	0	0
Dividendes	450 000	0	0
Report à nouveau	953 066	-226 038	-2 495 213

4.8. Evolution des produits nets d'affacturage et des résultats d'exploitation

(en Dinars)	2012	2011	2010
Produits nets d'affacturage	6 038 479	4 646 101	4 971 396
Résultat d'exploitation	2 829 923	2 625 735	1 916 247
Capital social	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Nombre d'actions	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Produit net d'affacturage par action	2,013	1,549	1,657
Résultat d'exploitation par action	0,943	0,875	0,639

4.9. Evolution des bénéfices nets

(en Dinars)	2012	2011	2010
Bénéfice avant impôt	2 829 923	2 625 735	1 916 247
Bénéfice net d'impôt	2 166 107	2 269 175	1 908 379
Capital social	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Valeur nominale	5	5	5
Nombre d'actions	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Bénéfice par action avant impôt	0,943	0,875	0,639
Bénéfice par action net d'impôt	0,722	0,756	0,636
Bénéfice avant impôt/Capital social	18,9%	17,5%	12,8%
Bénéfice net d'impôt/ Capital social	14,4%	15,1%	12,7%

4.10. Evolution de la marge brute d'autofinancement

(en Dinars)	2012	2011	2010
Bénéfice net	2 166 107	2 269 175	1 908 379
Dotation nette aux amortissements et provisions	462 112	213 368	347 014
Dotation aux provisions aux comptes d'affacturage	92 935	318 327	1 217 042
Reprises sur provisions aux comptes d'affacturage	334 720	1 281 668	1 020 691
Marge brute d'autofinancement	2 386 434	1 519 202	2 451 744

4.11. Indicateurs de gestion et Ratios

Indicateurs de gestion

(en Dinars)	2012	2011	2010
Actifs non courants	2 224 764	2 998 186	3 784 106
Actifs courants	78 777 736	69 006 486	72 524 209
Liquidités et équivalents de liquidités	80 227	207 023	116 013
Passifs non courants	20 164 323	23 485 434	16 648 670
Passifs courants	41 819 453	31 642 591	45 026 647
Total des passifs	61 983 776	55 128 025	61 675 317
Capitaux propres avant résultat	16 852 618	14 607 472	12 724 619
Capitaux propres avant affectation du résultat	19 018 724	16 876 647	14 632 998
Concours bancaires et autres passifs	34 128 943	27 405 729	40 370 875
Fonds propres nets	19 018 724	16 876 647	14 632 998
Total bilan	81 002 500	72 004 672	76 308 315
Dotations aux amortissements et provisions (hors provisions aux comptes d'affacturage)	462 112	213 368	347 014
Charges de personnel	1 930 123	1 857 874	1 681 956
Frais généraux	1 080 050	932 889	883 195
Charges financières nettes	2 440 327	2 278 305	2 646 031
Résultat d'exploitation	2 829 923	2 625 735	1 916 247
Résultat net	2 166 107	2 269 175	1 908 379

Indicateurs propres aux sociétés de factoring

(en Dinars)	2012	2011	2010
Produits nets d'affacturage	6 038 479	4 646 101	4 971 396
Dotations aux provisions de comptes affacturage	92 935	318 327	1 217 042
Créances classées (Classes 2 à 4)	13 153 000	13 374 000	13 927 000
Couverture (Total provisions + agios réservés)	11 048 000	11 289 000	11 601 000
Encours de financement	79 741 000	79 085 000	83 391 000

4.12. Ratios

Ratios de structure

	2012	2011	2010
Actifs non courants / Total bilan	2,7%	4,2%	5,0%
Actifs courants / Total bilan	97,3%	95,8%	95,0%
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	20,8%	20,3%	16,7%
Passifs non courants / Total bilan	24,9%	32,6%	21,8%
Passifs courants / Total bilan	51,6%	43,9%	59,0%
Total des passifs / Total bilan	76,5%	76,6%	80,8%
Liquidités et équivalents de liquidité / Concours bancaires et autres passifs	0,2%	0,8%	0,3%

Ratios de structure

	2012	2011	2010
Résultat d'exploitation / Produits nets d'affacturage	46,9%	56,5%	38,5%
Charges de personnel / Produits nets d'affacturage	32,0%	40,0%	33,8%
Frais généraux / Produits nets d'affacturage	17,9%	20,1%	17,8%
Coefficient d'exploitation (charges d'exploitation / Produits nets d'affacturage)	57,5%	64,7%	58,6%

Ratios de rentabilité

	2012	2011	2010
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat)	12,9%	15,5%	15,0%
ROA (Résultat net/total bilan)	2,7%	3,2%	2,5%
Résultat net / produits nets d'affacturage	35,9%	48,8%	38,4%
Produits nets d'affacturage/total bilan	7,5%	6,5%	6,5%

Ratios propres aux sociétés de factoring

	2012	2011	2010
Produits nets d'affacturage / Capitaux propres avant affectation du résultat	31,8%	27,5%	34,0%
Couverture / Créances douteuses (classées 2,3 et 4)	84,0%	84,4%	83,3%
Créances classées (2,3 et 4) / Encours total	16,5%	18,8%	18,6%

Chapitre 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1. Conseil d'Administration

5.1.1. Membres des organes d'administration

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Mr Imededdine CHERIF	Lui-même	Président	2013-2015	Tunis
B N A	Mr Mongi HIDRI	Membre	2013-2015	Tunis
A T L	Mr Foued BORZELI	Membre	2013-2015	Tunis
Amen Bank	Mr Rejeb CHEBEL	Membre	2013-2015	Tunis
Carte Assurances	Mr Tarek KTHIRI	Membre	2013-2015	Tunis
A T B	Mr Ahmed KALLEL	Membre	2013-2015	Tunis
STE ASIRAQ	Mr Hédi ZERZERI	Membre	2013-2015	Tunis
SPDIT SICAF	Mr Med Ali BAKIR	Membre	2013-2015	Tunis
Société Tunisienne d'Équipement	Mr Mohamed Sadok DRISS	Membre	2013-2015	Tunis
M. Fadhel BEN OTHMANE	Lui-même (Membre indépendant)	Membre	2013-2015	Tunis
M. Mohamed BEN ZOUBIR	Lui-même (Membre indépendant)	Membre	2013-2015	Tunis

L'article 15 des statuts prévoit que «Des conseillers peuvent être désignés auprès du Conseil d'Administration en raison de leur compétence. Le Conseil d'Administration désigne les Conseillers. Ces nominations seront soumises à l'approbation de la prochaine réunion de l'Assemblée Générale. Les conseillers sont désignés pour une période de trois (3) ans, leur mandat pourra être renouvelé une ou plusieurs fois. Ils participent aux réunions du Conseil d'Administration avec voix consultatives et peuvent être chargés de toutes missions dans l'intérêt de la société».

La société n'a pas nommé de conseillers actuellement.

5.1.2. Fonction des membres et des organes d'administration et de direction dans la société

Membre	Fonction au sein de la société	Mandat/date d'entrée en fonction	Adresse
Mr Imededdine CHERIF	Président Directeur Général	15/05/2009	Tunis

Il est à signaler que Monsieur Imededdine CHERIF est le Président du Comité Exécutif de Crédit et Messieurs Mongi HIDRI, Foued BORZELI, Ahmed KALLEL et Hédi ZERZERI sont membres de ce comité.

De même, Monsieur Fadhel BEN OTHMANE est Président du Comité Permanent d'Audit Interne et Messieurs Tarek KTHIRI et Mohamed Ali BAKIR sont membres de ce comité.

De même, Monsieur Mohamed BEN ZOUBIR est Président du Comité des risques et Messieurs Rjeb CHEBEL et Mohamed Sadok DRISS sont membres de ce comité.

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction dans la société.

5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années

Membre	Activités exercées en dehors de la société durant les 3 dernières années
Mr Imededdine CHERIF	Néant

5.1.4. Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés

Néant

5.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
B N A	Mr Mongi HIDRI	Directeur du recouvrement
A T L	Mr Foued BORZELI	Directeur des Engagements
Amen Bank	Mr Rjeb CHEBEL	Directeur des Relations Internationales
Carte Assurances	Mr Tarek KTHIRI	Chef de département Comptabilité
A T B	Mr Ahmed KALLEL	Directeur Central Risk Management
SPDIT SICAF	Mr Med Ali BAKIR	Président Directeur Général
Société Tunisienne d'Equipement	Mr Mohamed Sadok DRISS	Gérant
STE ASIRAQ	Mr Hédi ZERZERI	Directeur

5.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2012

5.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 19 Novembre 2009 et révisée par décision du Conseil d'Administration du 16 Juillet 2012. Cette rémunération se compose d'un salaire annuel net de 81 600D, une gratification de fin d'année, d'un quota de 500 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques à hauteur de 600 dinars par an.

Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration réunis en date du 09 Septembre 2011 pour un montant de 7 000T par administrateur.

La rémunération des membres du Comité permanent d'Audit et les membres du comité de crédit a été fixée par l'assemblée générale réunie en date du 09 Septembre 2011 sur proposition du conseil pour un montant de 7 000D pour chaque membre.

La rémunération des membres du comité des risques (créé en 2012) a été estimée pour un montant de 7 000DT nets pour chaque membre.

Les obligations et engagements d'Union de Factoring envers ses dirigeants (tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 se présentent comme suit (en dinars):

	<u>PDG</u>		<u>Administrateurs</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012
Avantages à court terme	246 260	109 490	192 500	192 500
Autres avantages à long terme	0	0	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	33 333	100 000	0	0
Total	279 593	209 490	192 500	192 500

5.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'administration et de direction.

5.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresses	Mandat
FMBZ – KPMG Tunisie , société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI	Les jardins du Lac PB n°317, publiposte rue lac Ichkel 1053, Les Berges du Lac	2010-2012
Cabinet M. S. Louzir , membre de Deloitte Touche Tohmatsu, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR.	Immeuble SOLARIS - Rue du Lac d'Annecy, 1053 Les Berges du Lac	2010-2012

Commissaires aux comptes	Adresses	Mandat
Générale d'Audit & Conseil , membre de CPA International, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Moncef Chiheb GHANMI	9, Place Ibn Hafs, Mutuelle Ville 1002 Tunis	2013-2015
CMC-DFK International , Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Cherif BEN ZINA.	2, Rue 7299 El Menzah 9A El Manar Tunis	2013-2015

5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et/ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Au cours de l'année 2012, Union de Factoring a conclu avec la compagnie d'assurances LA CARTE diverses polices d'assurances : maladie, incendie, décès, automobile.

Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2012:

- L'ATB a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000D et un crédit mobilisable de 2 000 000D;
- La BNA a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de

4 000 000D, un crédit mobilisable pour un montant de 2 000 000D ainsi qu'une ligne de crédit en devises pour 500 000 Euros ;

- L'AMEN BANK a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 3 000 000D et un crédit mobilisable pour un montant de 2 000 000D.

Chapitre 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. Evolution récente et Orientations

6.1.1. Evolution récente

Le secteur du factoring s'est développé pour les 3 dernières années avec un taux d'évolution moyen de 6%. Le taux d'évolution moyen d'UNIFACTOR a été de 9% sur la période contre 5% pour le principal concurrent.

Les réalisations de 2012 ont influé sur la marge de progression du volume des factures achetées, ainsi après 8% d'évolution en 2009, 24% en 2010 et -4% en 2011, la société a réalisé une progression de 29% en 2012 ;

Bien que 2011 ne peut constituer une année de référence, les retombées ne peuvent être occultées. Ainsi, le tableau de correspondances de la matrice stratégique indique certaines menaces qui ont tempéré les ambitions lors du Plan Moyen Terme 2013-2017 de réaliser un taux d'évolution annuelle de 20% du volume d'affaires.

Indicateurs d'activité trimestriels

(mD)	30/06/2013	30/06/2012	Var Juin 2013/Juin 2012	31/12/2012
Volume des factures achetées	131 180	119 519	9,8%	249 966
Commission d'affacturage	1577	1381	14,2%	2 984
Commission de financement	2 869	2 293	25,1%	5 480
Produit Net d'Affacturage	3 036	2 541	19,5%	6 038
Frais Généraux*	1 980	1 711	15,7%	3 472
Résultat	844	418	101,9%	2 166

**Frais généraux + Frais de personnel + Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises*

Au cours du premier semestre de 2013, le volume des factures achetées a affiché une progression de 9,8% pour s'établir à 131 180mD contre 119 519mD à fin juin 2012.

Le Produit Net d'Affacturage s'élève à 3 036mD contre 2 541mD au 30/06/2012, soit une augmentation de 19,5%.

6.1.2. Orientations

La Société a dépassé l'étape de convalescence, le versant positif de l'année 2011, malgré une baisse de 4% du volume des achats a été la capacité de maîtrise au niveau des risques, chose confirmée en 2012.

Les axes de développement de la société sur la période 2013-2017 se résument ainsi :

- Revenir au taux d'évolution de 20% nécessite inéluctablement une présence accrue sur le terrain. L'affacturage international et l'affacturage sans recours seront des axes à développer davantage. Les partenaires bancaires seront sollicités pour des accords de partenariat clair dans le cadre des relations d'affaires ;
- Le niveau des achats ne peut concourir à lui seul à la réalisation des objectifs de rentabilité. Ainsi le développement doit se faire sur la base d'un portefeuille sain. La maîtrise des risques de contrepartie reste la priorité absolue ;

- Malgré les difficultés constatées dans la récupération des créances accrochées antérieures à 2009, et vu l'incidence sur les résultats, il est prévu de réaliser un objectif de 25% de récupération sur la période voir plus ;
- Œuvrer pour la réduction du coefficient d'exploitation pour le stabiliser à 47% fin de la période 2017 ;
- Cette évolution de l'activité et cette maîtrise des risques et des charges ne pourraient se faire sans un Pro-logiciel performant d'où la nécessité de mettre en place un système d'informations performant.

6.2. Perspectives d'avenir

6.2.1. Hypothèses de prévisions retenues

Les perspectives de UNIFACTOR pour la période 2013 – 2017 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2012 et ont été approuvées par le conseil d'administration lors de sa réunion du 17/05/2013.

La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

a. Le volume d'affaires

Vu ce qui précède et tenant compte des spécificités du métier, une projection de l'évolution des achats a été faite en tenant compte d'un taux d'évolution de 20% pour chaque année à compter de 2013.

Le tableau suivant retrace le volume d'achat de factures à travers les cinq années à venir :

	<i>(en mD)</i>				
Désignation	2013	2014	2015	2016	2017
Évolution	20%	20%	20%	20%	20%
Volume annuel	290 000	348 048	417 658	501 189	601 427

La cadence de réalisation mensuelle se présente dans le tableau suivant :

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
%	7%	7%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	9%	9%	10%	10%	100%
2013	20 300	20 300	23 200	23 200	23 200	23 200	23 200	23 200	26 100	26 100	29 000	29 000	290 000
2014	24 363	24 363	27 844	27 844	27 844	27 844	27 844	27 844	31 324	31 324	34 805	34 805	348 048
2015	29 236	29 236	33 413	33 413	33 413	33 413	33 413	33 413	37 589	37 589	41 766	41 766	417 658
2016	35 083	35 083	40 095	40 095	40 095	40 095	40 095	40 095	45 107	45 107	50 119	50 119	501 189
2017	42 100	42 100	48 114	48 114	48 114	48 114	48 114	48 114	54 128	54 128	60 143	60 143	601 427

b. Le financement

Le financement des créances est égal au montant des factures achetées déduction faite du montant du fonds de garantie. Compte tenu des statistiques des exercices précédents, le fonds de garantie est estimé à 12,5% de l'encours des factures.

c. Le recouvrement

Ce poste est appréhendé à travers l'évolution des taux de créances accrochées et des taux de couverture.

L'objectif est d'avoir un ratio de créances classées à l'horizon de l'année 2017 inférieur à 10%, et de maintenir le taux de couverture des créances classées au moins à 80%.

Quant au recouvrement des nouvelles créances financées, le coût de risque a été maintenu à 0,4% des créances à recouvrer à partir de l'année 2013.

Compte tenu de la physionomie du portefeuille, le délai moyen de financement retenu de 135 jours est détaillé comme suit :

Mois	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}
% Recouvrement retenue	0%	5%	15%	30%	30%	15%	5%

d. Les ressources

- Le Capital :

En 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 12 mars 2010 a décidé d'augmenter le capital de la Société de 10 à 15 Millions de Dinars. Cette augmentation a été réalisée en juin 2010. Une deuxième augmentation de 5 MD est prévue au cours de l'année 2013.

- L'emprunt Obligataire :

En 2011, la Société a clôturé l'émission du quatrième et dernier emprunt du montant du reliquat de l'enveloppe autorisée par l'AGO du 22 Juin 2004. Cependant et compte tenu des prévisions de développement, une nouvelle enveloppe de 100MD a été autorisée par l'AGO qui a statué sur l'exercice 2009 en date du 30 Juin 2010.

Le calendrier prévisionnel des émissions des emprunts de la nouvelle enveloppe est le suivant :

Année	Montant	Observations
2013	20.000	A Réaliser (Enveloppe 2010)
2014	20.000	A Réaliser (Enveloppe 2010)
2015	20.000	A Réaliser (Enveloppe 2010)
2016	20.000	A Réaliser (Enveloppe 2010)
2017	20.000	A Réaliser (Enveloppe 2010)

Les emprunts déjà émis :

(en mD)

Années	Montant	Observations
2005	20.000	Réalisé et totalement remboursé (Enveloppe 2004)
2006	10.000	Réalisé et totalement remboursé (Enveloppe 2004)
2008	10.000	Réalisé et partiellement remboursé (Enveloppe 2004)
2010	10.000	Réalisé (Enveloppe 2004)

Les encours des emprunts déjà émis au 31/12/2012

(en mD)

Emprunts	2012	2013	2014	2015	2016	2017
UF 2008	2.000					
UF 2010	8.000	6.000	4.000	2.000	-	-
TOTAL	10.000	6.000	4.000	2.000	-	-

- **Les Concours bancaires :**

La Société aurait toujours besoin d'un appoint de trésorerie de ses banques partenaires. En effet, le besoin additionnel de ressources sera financé par découvert bancaire ou par des billets de trésorerie. Le coût de ce concours est de TMM+2,25%.

- **Le Crédit à Moyen terme :**

En prévision du remplacement de son système d'information, UNIFACTOR compte contracter un CMT en 2013 de 1,5MD aux conditions suivantes :

- Durée 20 trimestres
- Taux : TMM+2%
- Remboursement : Trimestriel

L'encours du CMT se présente comme suit :

(en mD)

Emprunts	2012	2013	2014	2015	2016	2017
CMT 2013		1.500	1.200	900	600	300
TOTAL	-	1.500	1.200	900	600	300

e. Les produits

Les produits de la Société se subdivisent en deux :

- La commission d'Affacturage (CAF) : Le taux moyen est estimé à 1,1% Hors TVA du montant des factures achetées ;
- Le Produit Financier de Mobilisation (PFM) : Le taux effectif est de TMM+Marge calculée sur la base de 135 Jours.

f. Les charges financières

Le coût des sources de financement se présente comme suit :

Ressources	Désignation	Fixe/Variable	Taux
<u>Les Emprunts Obligataires</u>			
Réalisé	UF 2010	Fixe variable	5,5% TMM+1%
A Réaliser	CMT 2013	Fixe variable	6,11%* TMM+2%
Autres Ressources	Découvert bancaire & Billet de Trésorerie		TMM+2% TMM+2,25%

*Le taux d'intérêt fixe qui sera proposé pour l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2013 » est de 7%

g. Les charges opératoires

En 2012, le coefficient d'exploitation (hors amortissements) est de 50%. L'objectif est de ramener ce coefficient à 47% en 2017. Le maintien du taux de 50% en 2013 et en 2014 s'explique essentiellement par les frais additionnels de maintenance engendrés par la mise en place du nouveau système d'information.

Année	2013	2014	2015	2016	2017
Coefficient	50,00%	50,00%	49,00%	48,00%	47,00%

h. Les investissements

Un investissement annuel de 200mD est prévu pour le matériel et les équipements. Quant au système d'information, une acquisition d'un Pro-logiciel en 2013 d'un coût de 1.500 mD financé par le CMT 2013, sa mise en route est prévue en 4ème trimestre 2013.

i. L'impôt sur les bénéfices

La société estime procéder annuellement à des opérations de réinvestissement dans le cadre d'une politique de dégrèvement aboutissant au paiement d'un impôt effectif au taux de 20%.

Les investissements consistent dans le placement chez les SICAR dans un fonds à capital risque.

Il faut noter que les montants prévisionnels des réinvestissements exonérés sont déterminés comme suit :

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Montant	1 420	1 300	1 540	1 930	2 390	2 970

(en mD)

Les réinvestissements au titre de l'année N seront réalisés avant le 25 Mars de l'année N+1 (Date limite de dépôt de la déclaration provisoire d'impôt).

j. Distribution des dividendes

Après l'épongeage des pertes, Unifactor revient à sa politique de distribution qui consiste à partager le bénéfice distribuable entre l'actionnaire et la Société.

Compte tenu de l'actualisation de la rentabilité prévisionnelle, UNIFACTOR prévoit la distribution à ses actionnaires d'un dividende de 5% du nominal de l'action au titre de l'année 2013 et suivants. Le paiement des dividendes s'effectue au plus tard au cours du mois de juillet de l'année N+1

6.2.2. Projections financières

a. Les produits

- La commission d'affacturage :

Le taux moyen de la commission d'affacturage est estimé à 1,1% du montant des factures achetées

Désignation	(en mD)				
	2013	2014	2015	2016	2017
Volume des factures Achetées	290 000	348 048	417 658	501 189	601 427
Taux CAF %	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%
Montant CAF	3 190	3 829	4 594	5 513	6 616
TVA / CAF	574	689	827	992	1 191

- Les produits financiers de mobilisation :

Les financements des factures s'opèrent sur la base d'un taux de TMM+Marge et sur une période de 135 Jours. Le TMM retenu est de 4,11% et la marge annuelle est comme suit :

Années	(en mD)				
	2013	2014	2015	2016	2017
Marge de financement	2,80%	2,80%	2,80%	2,80%	2,80%

En termes de Flux, les Produits Financiers de Mobilisations se présentent comme suit :

Désignation	(en mD)				
	2013	2014	2015	2016	2017
Volume des factures Achetées	290 000	348 048	417 658	501 189	601 427
Fonds de Garantie	16	2 498	3 645	4 388	5 393
Produits Financiers de Mobilisation (PFM)	7 412	8 895	10 674	12 809	15 371

Il faut noter que le fonds de garantie additionnel de l'année est calculé sur la base d'un taux moyen de 12,5% de l'encours des factures achetées.

En termes comptables les revenus d'affacturage sont les suivants :

Désignation	(en mD)				
	2013	2014	2015	2016	2017
Commission d'Affacturage	3 190	3 829	4 594	5 513	6 616
Produits Financiers de Mobilisation	7 412	8 895	10 674	12 809	15 371
Réajustement					
(-) PPA de l'Ex en cours	1 976	2 372	2 846	3 416	4 099
(+) PPA de l'Ex Précédent	910	1 976	2 372	2 846	3 416
PFM de l'Ex en cours	6 346	8 499	10 200	12 239	14 688
Revenu d'affacturage	9 535	12 328	14 794	17 752	21 304

- **Les autres revenus (Placements) :**

Les produits nets relatifs aux réinvestissements exonérés sont calculés sur la base d'un taux de 5% l'an. Ils se résument dans le tableau suivant :

Années	<i>(en mD)</i>				
	2013	2014	2015	2016	2017
Encours	1 300	1 420	2 720	4 260	6 190
Réinvestissement	1 420	1 300	1 540	1 930	2 390
Remboursement	-1 300				
Placement Net	1 420	2 720	4 260	6 190	8 580
Taux	5%	5%	5%	5%	5%
Revenu	53	120	194	285	399

b. Les charges financières

- **Les emprunts obligataires :**

Les encours des emprunts obligataires se présentent comme suit :

Emprunt	<i>(en mD)</i>					
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
UF2008	2 000	-	-	-	-	
UF2010	8 000	6 000	4 000	2 000	-	
UF2013		20 000	16 000	12 000	8 000	4 000
UF2014			20 000	16 000	12 000	8 000
UF2015				20 000	16 000	12 000
UF2016					20 000	16 000
UF2017						20 000
Total	10 000	26 000	40 000	50 000	56 000	60 000

Charges des Emprunts Obligataires (En termes de flux)

Emprunts	<i>(en mD)</i>					
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
UF2008	215	179				
UF2010	471	423	324	216	108	
UF2013			1 239	991	745	496
UF2014				1 239	994	743
UF2015					1 242	991
UF2016						1 239
UF2017						
Total	686	602	1 563	2 446	3 089	3 469

Charges des Emprunts Obligataires (En termes comptables)

(en mD)

Emprunts	2012	2013	2014	2015	2016	2017
UF2008	159	32				
UF2010	428	333	225	117	9	
UF2012		625	1 114	866	621	371
UF2013			625	1 114	869	618
UF2014				625	1 117	866
UF2015					625	1 114
UF2016						625
Total	587	990	1 964	2 722	3 241	3 594

- Les crédits à moyen terme :

Les encours des CMT sont les suivants :

(en mD)

Emprunts	2013	2014	2015	2016	2017
CMT 2013	1 500	1200	900	600	300
TOTAL	1 500	1200	900	600	300

Charges des CMT (En termes de flux & En termes Comptables)

(en mD)

Emprunts	2013	2014	2015	2016	2017
CMT 2013	46	82	64	46	27
TOTAL	46	82	64	46	27

- Les concours bancaires :

Charges des concours bancaires (En termes de flux & En termes Comptables)

(en mD)

Années	2013	2014	2015	2016	2017
Déficit	26 344	27 181	34 338	48 953	70 334
Charges Financières	1 742	1 377	1 540	2 135	3 130

En résumé les charges financières se résument comme suit :

En termes de Flux

(en mD)

Désignations	2013	2014	2015	2016	2017
Emprunts Obligataires	602	1 563	2 446	3 089	3 469
CMT	46	82	64	46	27
Concours Bancaires	1 742	1 377	1 540	2 135	3 130
Total	2 390	3 022	4 050	5 270	6 626

En termes Comptables

(en mD)

Désignations	2013	2014	2015	2016	2017
Emprunts Obligataires	990	1 964	2 722	3 241	3 594
CMT	46	82	64	46	27
Concours Bancaires	1 742	1 377	1 540	2 135	3 130
Total	2 778	3 423	4 326	5 422	6 751

c. Le Produit Net d’Affacturage

- Le Produit Net d’Affacturage :

(en mD)

Désignations	2013	2014	2015	2016	2017
Revenu d’Affacturage	9 536	12 328	14 794	17 752	21 304
Charges Financières	2 778	3 423	4 326	5 422	6 751
Autres Revenus	53	120	194	285	399
Produit Net d’Affacturage	6 811	9 025	10 662	12 615	14 952

- La marge en intérêts :

(en mD)

Désignations	2013	2014	2015	2016	2017
PFM de l’Ex en cours	6 348	8 499	10 200	12 239	14 688
Charges Financières	2 778	3 424	4 326	5 422	6 751
Marges en Intérêts	3 568	5 075	5 874	6 817	7 937

L’analyse des deux dernières composantes à savoir le Produit Net d’Affacturage et la Marge en Intérêts, permet de déduire que le PNA est composé en moyenne de : 44% de commissions d’Affacturage et 54% de la marge d’intermédiation.

(en mD)

Désignations	2013	2014	2015	2016	2017
Commissions d’Affacturage	3 190	3 829	4 594	5 513	6 616
Marges en Intérêts	3 568	5 075	5 874	6 817	7 937
Autres Revenus	53	120	194	285	399
Produits Nets d’Affacturage	6 811	9 025	10 662	12 615	14 952

En termes de proportion, le tableau suivant retrace la composition prévisionnelle du PNA pour les cinq années à venir.

Désignations	2013	2014	2015	2016	2017
Commissions d’Affacturage	47%	43%	43%	44%	44%
Marges en Intérêts	52%	56%	55%	54%	53%
Autres Revenus	1%	1%	2%	2%	3%
Produits Nets d’Affacturage	100%	100%	100%	100%	100%

d. Les provisions sur les créances classées

L'objectif primordial de la Société est de réduire le ratio de créances classées pour atteindre en 2016 un ratio de 12% de l'encours financier avec un taux de couverture minimum de 80%. Quant aux dotations ou aux reprises, elles se mesurent comme suit :

- Pour les dotations : le coût du risque (les créances impayées) est égal à 0,4% du montant à recouvrer
(en mD)

Désignations	2013	2014	2015	2016	2017
Recouvrement Annuel	268 875	328 417	393 952	472 742	566 577
Taux	0,40%	0,40%	0,40%	0,40%	0,40%
Créances Impayées	1 076	1 314	1 576	1 891	2 266

- Et pour les reprises : les cadences de recouvrement des créances en contentieux et des créances impayées de l'année qui ont fait l'objet d'une provision sont comme suit :

Créances Impayées

La cadence de recouvrement est égale à 25% annuellement à partir de l'exercice 2012.

Créances Impayées		Année de recouvrement				
Année	Montant	2013	2014	2015	2016	2017
2011	577	144	144	144		
2012	1104	276	276	276	276	
2013	1 076		269	269	269	269
2014	1 314			328	328	328
2015	1 576				394	394
2016	1 891					473
2017	2 266					
Total		420	689	1 017	1 267	1 464

Créances en contentieux

Le montant des créances en contentieux s'élève à 12 338mD. Compte tenu de l'avancement des dossiers en contentieux et de la probabilité de récupération, le recouvrement de ces dossiers se présente comme suit :

Désignations	2013	2014	2015	2016	2017
Montant	580	400	300	200	

Ainsi, le total de recouvrement des créances impayées de l'année et des créances en contentieux se présente comme suit :

Désignations	2013	2014	2015	2016	2017
Créances Impayées	420	689	1 017	1 267	1 464
Créances en Contentieux	580	400	300	200	
Total	1 000	1 089	1 317	1 467	1 464

En résumé, les dotations et / ou les reprises annuelles sont comme suit :

Désignations	(en mD)				
	2013	2014	2015	2016	2017
Dotations	1 076	1 314	1 576	1 891	2 266
Reprises	1 000	1 089	1 317	1 467	1 464
Dotations Nettes (+)/Reprises Nettes (-)	76	225	259	424	802

e. Les frais généraux

En optant pour une politique de maîtrise de ses charges, Unifactor vise l'amélioration continue de son coefficient d'exploitation dans l'objectif d'atteindre des normes acceptables.

Pour ce faire, Unifactor a lié le niveau des frais généraux par le niveau d'activité en fixant les objectifs à atteindre en matière de coefficient d'exploitation. Ainsi, ce dernier est fixé comme suit :

Désignations	(en mD)				
	2013	2014	2015	2016	2017
Produits Net d'Affacturage	6 812	9 024	10 662	12 617	14 951
Coefficient d'Exploitation (hors amortissements)	50%	50%	49%	48%	47%
Frais Généraux	3 406	4 512	5 224	6 056	7 027

f. Les résultats d'exploitation

En 2012, Unifactor continue à renouer avec les résultats positifs. En effet les résultats prévisionnels d'exploitation avant impôts sont comme suit :

Désignations	(en mD)				
	2013	2014	2015	2016	2017
Total des revenus	9 589	12 448	14 988	18 037	21 703
Charges Financières Nettes	2 778	3 423	4 326	5 422	6 751
Produit Net d'Affacturage	6 811	9 025	10 662	12 615	14 952
Charges Opératoires	3 702	5 195	5 895	6 600	7 205
Résultats d'exploitation Avant Dotations & Reprises	3 109	3 830	4 767	6 015	7 747
(+) Dotations / (-) Reprises	76	225	259	424	802
Résultats d'exploitation	3 033	3 605	4 508	5 591	6 945

g. Impôts sur les bénéfices

La société estime procéder annuellement à des opérations de réinvestissement dans le cadre d'une politique de dégrèvement aboutissant au paiement d'un impôt effectif au taux de 20%.

Les investissements financiers consistent dans le placement chez les SICAR soit dans la souscription à leur capital, soit un placement dans un fonds à capital risque.

Désignations	(en mD)				
	2013	2014	2015	2016	2017
Résultats avant impôt	3 033	3 605	4 508	5 591	6 945
Impôt sur les Bénéfices	607	721	902	1 118	1 389

6.3. Etats financiers prévisionnels 2013-2017

6.3.1. Bilans prévisionnels

	<i>(en mD)</i>					
ACTIFS	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Actifs non courants						
Immobilisations Brutes	2006	3 706	3 906	4 106	4 306	3 006
Moins: Amortissement	-1156	-1 432	-2 095	-2 746	-3 269	-1 928
Immobilisations Nettes	850	2 274	1 811	1 360	1 037	1 078
Immobilisations Financières	1340	1 420	2 720	4 260	6 190	8 580
Autres actifs non courants	34					
Total Actifs non courants	2 225	3 694	4 531	5 620	7 227	9 658
Actifs courants						
Affacturation et comptes rattachés	89 260	110 679	130 534	154 499	183 369	219 022
Moins: Provisions	-11148	-11 223	-11 448	-11 706	-12 130	-12 933
Net	78 112	99 456	119 086	142 793	171 239	206 089
Autres actifs courants	585					
Placements et autres actifs financiers						
Liquidités et équivalents de liquidités	80	0	0	0	0	0
Total Actifs courants	78 777	99 456	119 086	142 793	171 239	206 089
TOTAL ACTIFS	81 003	103 150	123 617	148 413	178 466	215 747
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Capitaux propres						
Capital	15000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Réserves	1079	1 175	1 345	1 536	1 770	2 070
Résultats reportés	-226	973	931	1 082	1 524	2 306
Réserves Pour réinvestissements Exonérés	1000	1 420	2 720	4 260	6 190	8 580
Résultat de l'exercice	2166	2 426	2 884	3 606	4 473	5 556
Capitaux propres avant affectation	19 019	25 994	27 880	30 484	33 957	38 512
Passifs						
Passifs non courants						
Emprunts Obligataires	6000	20 000	30 000	36 000	40 000	40 000
CMT	0	1 500	900	600	300	0
Fonds de Garantie	13819	13 835	16 317	19 312	22 921	27 378
Provisions	345	345	345	345	345	345
Total passifs non courants	20 164	35 680	47 562	56 257	63 566	67 723
Passifs courants						
Adhérents et comptes rattachés	3329					
Autres passifs courants	4362	9 132	10 695	13 034	15 690	18 878
Concours bancaires et autres passifs financiers	34129	32 346	37 481	48 638	65 253	90 634
Total passifs courants	41 819	41 475	48 176	61 672	80 943	109 512
Total des passifs	61 984	77 156	95 738	117 929	144 509	177 235
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	81 003	103 150	123 617	148 413	178 466	215 747

6.3.2. Etats de résultats prévisionnels

	<i>(en mD)</i>					
Désignations	2012	2013	2014	2015	2016	2017
REVENUS DE FACTORING	8 464	9 536	12 328	14 794	17 752	21 304
Commission d'Affacturage	2 984	3 190	3 829	4 594	5 513	6 616
Commission d'Affacturage Avec Recours	2 984	3 190	3 829	4 594	5 513	6 616
Commission de Financement	5 480	6 346	8 499	10 200	12 239	14 688
Produit Financier	5 480	6 346	8 499	10 200	12 240	14 688
Autres Revenus Financier	15	53	120	194	285	399
Produit de Placement	15	53	120	194	285	399
Total Produits d'exploitation	8 479	9 589	12 448	14 988	18 037	21 703
CHARGES DE FINANCEMENT						
Charges d'emprunts Obligataires		990	1 964	2 722	3 241	3 594
Charges de Financement	2 440	1 742	1 377	1 540	2 135	3 130
Intérêt CMT		46	82	64	46	27
Charges Financières Nettes	2 440	2 778	3 423	4 326	5 422	6 751
Produit Net d'Affacturage	6 038	6 811	9 025	10 662	12 615	14 952
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Frais Généraux	2 988	3 406	4 512	5 224	6 056	7 027
Amortissement & dotations	462	296	683	671	544	178
Charges Opératoires	3 450	3 702	5 195	5 895	6 600	7 205
Provisions	242	76	225	259	424	802
Dotations	93	1 076	1 314	1 576	1 891	2 266
Reprises	335	1 000	1 089	1 317	1 467	1 464
Total Charges de Fonctionnement	3 209	3 778	5 420	6 154	7 024	8 007
RESULTATS AVANT IMPOT	2 830	3 033	3 605	4 508	5 591	6 945
Impôt sur les Bénéfices	664	607	721	902	1 118	1 389
RESULTAT PREVISIONNEL	2 166	2 426	2 884	3 606	4 473	5 556

6.3.3. Etats de flux de trésorerie prévisionnels

(en mD)	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Flux de Trésorerie liés à l'Exploitation						
Encaissement reçus des Tirés	227 191	268 581	328 192	393 693	472 319	565 774
Financement des adhérents	- 224 776	- 278 808	- 332 137	- 397 917	- 477 486	- 572 856
Encaissements provenant des crédits à court terme	95 050	-	-	-	-	-
Remboursement des crédits à court terme	- 92 800	-	-	-	-	-
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	- 3 519	- 3 961	- 5 190	- 6 037	- 7 032	- 8 181
Intérêts payés	- 2 417	- 2 390	- 3 022	- 4 050	- 5 270	- 6 626
Revenus des placements	53	53	120	194	285	399
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	- 1 218	- 16 525	- 12 037	- 14 117	- 17 184	- 21 491
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Encaissement provenant de la cession d'immobilisation corp. et incorp.						
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation corp et incorp	- 83	- 1 700	- 200	- 200	- 200	- 200
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	- 1 420	- 1 300	- 1 540	- 1 930	- 2 390
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	700	1 300	-	-	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	617	- 1 820	- 1 500	- 1 740	- 2 130	- 2 590
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement						
Encaissement suite à l'émission d'actions	-	5 000	-	-	-	-
Dividendes et autres distributions	-	- 450	- 1 000	- 1 000	- 1 000	- 1 000
Encaissement provenant des emprunts	-	21 500	20 000	20 000	20 000	20 000
Décaissement provenant des emprunts	- 4 128	- 4 000	- 6 300	- 10 300	- 14 300	- 16 300
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement	- 4 128	22 050	12 700	8 700	4 700	2 700
Variation de la Trésorerie	- 4 728	3 705	- 837	- 7 157	- 14 614	- 21 381
Trésorerie début d'exercice	- 8 617	- 30 049	- 26 344	- 27 181	- 34 338	- 48 953
Trésorerie fin d'exercice	- 13 345	- 26 344	- 27 181	- 34 338	- 48 953	- 70 334
Variation de la Trésorerie	- 4 728	3 705	- 837	- 7 157	- 14 614	- 21 381

6.3.4. Cash Flow Prévisionnels

(En mD)

DESIGNATION	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Résultat net (avant modif comptables)	2 166	2 426	2 884	3 606	4 473	5 556
Dotation nette aux amortissements et provisions	462	296	683	671	544	178
Dotation aux provisions aux comptes d'affacturage	93	1 076	1 314	1 576	1 891	2 266
Reprises sur provisions aux comptes d'affacturage	335	1 000	1 089	1 317	1 467	1 464
Cash flow prévisionnel	2 386	2 798	3 792	4 536	5 441	6 536

6.3.5. Indicateurs de gestion et indicateurs propres aux sociétés de factoring

Indicateurs de gestion

(En mD)

Désignation	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Actifs non courants	2 225	3 694	4 531	5 620	7 227	9 658
Actifs courants	78 777	99 456	119 086	142 793	171 239	206 089
Total Bilan	81 003	103 150	123 617	148 413	178 466	215 747
Total Passifs	61 984	77 156	95 738	117 929	144 509	177 235
Passifs non courants	20 164	35 680	47 562	56 257	63 566	67 723
Passifs courants	41 819	41 476	48 176	61 672	80 943	109 512
Capitaux propres avant résultat	16 851	23 568	24 996	26 878	29 484	32 956
Capitaux propres avant affectation du résultat	19 019	25 994	27 880	30 484	33 957	38 512
Résultat net	2 166	2 426	2 884	3 606	4 473	5 556
Frais généraux (y compris frais de personnel)	2 988	3 406	4 512	5 224	6 056	7 027
Charges d'exploitation (charges opératoires)	3 450	3 702	5 195	5 895	6 600	7 205
Charges financières nettes	2 440	2 778	3 423	4 326	5 422	6 751
Résultat d'exploitation	2 830	3 033	3 605	4 508	5 591	6 945

Indicateurs propres au secteur de factoring

(En mD)

Désignation	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Produit net d'affacturage	6 038	6 811	9 025	10 662	12 615	14 952
Provisions du compte affacturage	11 148	11 223	11 448	11 706	12 130	12 933
Affacturage et compte rattaché	89 260	110 679	130 534	154 499	183 369	219 022
D° aux provisions pour comptes affacturage	93	1 076	1 314	1 576	1 891	2 266

Calcul de l'encours de financement

(En mD)

Désignation	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Affacturage et comptes rattachés	89 260	110 679	130 534	154 499	183 369	219 022
Compte courant adhérents	-	-	-	-	-	-
Fonds de garantie	13 819	13 835	16 317	19 312	22 921	27 378
Engagement hors bilan Import						
Encours de financement*	75 441	96 844	114 218	135 186	160 448	191 644

*Encours comptable

6.3.6. Ratios prévisionnels

Désignation	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<u>Ratios de structure</u>						
Actifs non courants / total bilan	2,7%	3,6%	3,7%	3,8%	4,0%	4,5%
Actifs courants / total bilan	97,3%	96,4%	96,3%	96,2%	96,0%	95,5%
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	20,8%	22,8%	20,2%	18,1%	16,5%	15,3%
Passifs non courant / Total bilan	24,9%	34,6%	38,5%	37,9%	35,6%	31,4%
Passifs courants / Total bilan	51,6%	40,2%	39,0%	41,6%	45,4%	50,8%
Total des passifs / Total bilan	76,5%	74,8%	77,4%	79,5%	81,0%	82,2%
<u>Ratios de gestion</u>						
Résultat d'exploitation / Produits nets d'affacturage	46,9%	44,6%	39,9%	42,3%	44,3%	46,4%
Frais généraux (y compris frais de personnel) / Produits nets d'affacturage	49,5%	50,0%	50,0%	49,0%	48,0%	47,0%
Coefficient d'exploitation (Frais Généraux / Produits nets d'affacturage)	49,5%	50,0%	50,0%	49,0%	48,0%	47,0%
<u>Ratios de rentabilité</u>						
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat	12,9%	10,3%	11,5%	13,4%	15,2%	16,8%
ROA (Résultat net/ total bilan	2,7%	2,4%	2,3%	2,4%	2,5%	2,6%
Résultat net / produits net d'affacturage	35,9%	35,6%	31,9%	33,8%	35,4%	37,1%
Produits net d'affacturage / total bilan	7,5%	6,6%	7,3%	7,2%	7,1%	6,9%
<u>Ratios propres aux sociétés de factoring</u>						
Résultat net / Capitaux propres avant résultat	12,9%	10,3%	11,5%	13,4%	15,2%	16,8%
Produits nets d'affacturage / Capitaux propres avant affectation du résultat	31,8%	26,2%	32,4%	35,0%	37,2%	38,8%

6.4. Avis des Commissaires aux Comptes sur la situation prévisionnelle



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac – B.P. n°317 Publiposte
Rue Lac Echkef – Les Berges du Lac
Tél. 216 (71) 194 344
Fax 216 (71) 194 328
E-mail: fmbez@kpmg.com



Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Thomatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy 1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.tn

Union de Factoring

Ennour Building Centre Urbain Nord
1004 TUNIS

Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2013 à 2017

Introduction

Nous avons examiné les données prévisionnelles de la société Union de Factoring pour la période allant de 2013 à 2017 dans le cadre du prospectus d'émission d'emprunt obligataire (telles qu'annexées au présent avis). Les prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

Etendue de nos travaux

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicable à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Conclusion

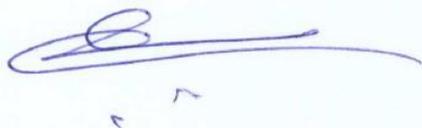
Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 02 Mai 2013
Les Commissaires aux Comptes

FMBZ-KPMG Tunisie

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



Cabinet MS Louzir – Membre de DTTL

Mohamed LOUZIR

